

LA CONFÉRENCE

N° 5 • ANNÉE JUDICIAIRE 2007-2008 • MAI-JUIN 2008



MERCI



AGENDA

DES FOURNISSEURS ET SERVICES SPÉCIALISÉS

PENSION COMPLÉMENTAIRE



Caisse de prévoyance
des avocats, des huissiers de justice
et autres indépendants OFP

Voir annonce page 36

Avenue de la Toison d'Or 64
1060 Bruxelles
Tél. : 02 534 42 42 • Fax : 02 534 43 43
info@cpah.be • www.cpah.be

TRADUCTEURS JURÉS



Toutes langues - délais rapides

Chaussée de Wavre 2041 • 1160 Bruxelles
Tél. : 02 735 55 95 • Fax : 02 733 67 28
E-mail : info@aliaslanguages.be

FINANCIAL SERVICES

PRIVALIS
ING

Tél.: 02 464 630 2
Fax: 02 464 630 9
Mail: desk@privalis.be
www.privalis.be

TRAITEUR

LES FRÈRES
DEBEKKER

95 Rue Charles Degroux
1040 Bruxelles
Tél. : 02 736 00 40 • Fax : 02 736 67 00



Chantal Vankeijenbergh & Serge Lanciers
Traductions jurées ou non
tous domaines - toutes langues

848 Chée d'Alseberg (Bureau C-5) 1180 Bxl (Globe) :
8h30/18h du lundi au vendredi
Tél. : 02 376 10 98 / 0495 221 229 • Fax : 02 376 94 30
Courriel : chantal.v@chavalan.com - chantal.vkb@skynet.be

DÉTECTIVE

GOFFIN & ASSOCIÉS
Groupeement de Détectives Privés

Détectives privés agréés par
le ministère de l'intérieur

85 avenue Pierre Curie • 1050 Bruxelles
Tél. : 02 346 61 05 • Fax : 02 345 47 11
E-mail : goffin.associes@skynet.be

LOGICIELS JURISTES



La qualité à la portée de tous

sa TOP SYSTEM
112 Bd Lambertmont • 1030 Bruxelles
Tél. : 02 247 78 10 • Fax : 02 247 78 25
http://www.avonca.be
E-mail : avonca@topsystem.be



Logiciels pour avocats

Email : informa@cicero.be
www.cicero.be

Tél. : 0800/91080



ACTORI INCUMBIT PROBATIO !
(Il faut pouvoir démontrer ce que l'on affirme)

La maison LINDERS
fabrique depuis plus de 40 ans
des toges de qualité
pour la magistrature et le barreau

84 Rue Antoine Dansaert • 1000 Bruxelles
Tél. : 02 511 08 04 • Fax : 02 512 22 84
web-site: www.lindersbrussels.be

TOGES CONFECTION

FOURNITURES DE BUREAU



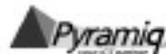
Le logiciel pour avocats
qui a le vent en poupe !

www.jurixpress.be • info@jurixpress.be
Tél. : 086 21 43 88 • Fax : 086 36 77 34



Suite logicielle
pour cabinets d'avocats

1983-2006, plus de 20 ans
au cœur des professions
juridiques



Rue aux Laines, 8 • B-1000 Bruxelles • 02 503 39 87
www.pyramiq.be • info@pyramiq.be

S.A. ODENDHAL

Tout pour le bureau

65b Rue de la Régence
1000 Bruxelles
Tél. : 02 512 13 83 • Fax : 02 511 42 93
E-mail : odendhal@skynet.be

EDITEUR JURIDIQUE

ANTHEMIS

Voir annonce page 26

Éditeur juridique

Parc scientifique Einstein
Chemin du Cyclotron 6 • 1348 Louvain-la-Neuve
T 010 39 00 70 • F 010 39 00 01
www.anthemis.be • info@anthemis.be

DESTRUCTION D'ARCHIVES

MCA

Destruction and Recycling in Total Security

Destruction d'archives aux normes Din 32757-1
Remise de certificat

Tél. : 02 346 44 22
www.mca-recycling.com

SERVICE SOCIAL



Fonds de solidarité
des avocats
et des huissiers de justice ASBL

Avenue de la Toison d'Or 64
1060 Bruxelles
Tél. : 02 534 42 42 • Fax : 02 534 43 43
info@cpah.be • www.cpah.be



« Régine, Régine chérie, ne t'en vas pas
Cela doit bien faire trent'ans que tu nous
portes à bout d'bras
Divine, car moi c'est comme ça que je
t'appelle,
On ne peut pas vivre sans toi,
Si tu t'fais la belle »

Tel est le premier couplet de la chanson interprétée avec tant d'émotion et d'intensité par Thérèse De Man-Mukenge lors de la revue du 11 janvier dernier, premier couplet d'une chanson qui aurait pu en compter des centaines tant il est vrai, Madame, que vous avez réellement incarné, ces trente dernières années, la Conférence du jeune barreau de Bruxelles.

Madame, aujourd'hui c'est ainsi que j'ai envie de vous appeler, en abandonnant pendant quelques lignes ce tutoiement qui m'est depuis dix ans si familier, lorsque je m'adresse à vous. Je vous dédie cet édito.

Envisageons votre cas sous divers angles. Trente ans de loyauté à notre association. Une telle fidélité, c'est rare aujourd'hui. C'est dire la profonde affection que vous avez toujours portée à cette association, à ses présidents, ses vice-présidents, ses directeurs, ses orateurs et ses commissaires. Ces petits jeunes au service desquels vous avez mis toute votre énergie, votre enthousiasme et, au fil des ans, votre science et votre connaissance de votre petit monde, sans jamais, comme vous eussiez pu le faire, leur imposer vos vues, prenant toutefois un petit air revanchard lorsqu'un président avait pris une initiative que vous aviez jugée aléatoire et qu'il s'était effectivement avéré que celle-ci avait tourné à la catastrophe en lui lançant un « Je te l'avais bien dit ... ».

Le local de la Conférence, le secrétariat, n'a jamais été un secrétariat comme un autre, ne serait-ce que parce que sur votre bureau, le seul appareil électronique qui vous ait jamais servi est une

vieille calculatrice dont les touches sont désormais effacées. Rien d'anormal il y a trente ans mais aujourd'hui ? Vous êtes ainsi : fidèle aussi ... à vos méthodes de travail. Ce secrétariat c'était le lieu de rencontre entre confrères, magistrats et autres sympathisants de la Conférence. Ils pouvaient s'inscrire aux activités que la Conférence organise de leur cabinet mais préféraient se rendre au secrétariat en profitant de l'occasion pour vous dire un petit bonjour, ou était-ce en réalité l'inverse ?

Vous avez cette autorité naturelle que craignaient parfois un peu ceux qui ne vous connaissaient pas bien, nécessaire, indispensable, afin de mener à bien la mission qui vous incombe et de discipliner quelque peu ces avocats, grands individualistes et indisciplinés devant l'éternel. Il suffisait toutefois de vous connaître un tout petit peu pour découvrir votre générosité et, ce qui m'aura frappé le plus, cet enthousiasme et cette joie de vivre qui n'ont jamais faibli au cours des ans dès qu'il s'agissait du jeune barreau, de « votre » jeune barreau.

Il est enfin quelques privilégiés, trente plus exactement, parmi tous ceux qui vous ont fréquentée, qui vous ont

RUBRIQUES

- 6 Dossier : Merci Régine
- 13 Les Echos de la Conférence

- 19 Dans le signataire
- 20 Culture et loisirs

- 25 Vu d'ailleurs
par Alexander Learmonth

ANNONCES

- 27 Tournoi de golf
- 28 Après-midi d'études : premier bilan des lois « judiciaires » de 2007
- 29 Formation en analyse financière:

- « apprenez à décortiquer les comptes de la partie adverse »
- 30 Diner des prix Boels
- 30 Nuit des stagiaires 2008

- 31 Tournoi de tennis
- 31 Déjeuner des candidats
- 32 Assemblée générale annuelle
- 32 Réception de fin d'année

EDITORIAL

connue tout au long de ces années, à avoir pleinement mesuré à quel point votre dévouement pour la Conférence était entier. Je veux parler de ceux qui ont eu l'honneur de servir sous vos ordres directs, les présidents de la Conférence du jeune barreau.

Je crois pouvoir parler au nom de tous les anciens présidents ayant eu le bonheur de travailler avec vous lorsque je vous dirai à quel point vous avez été pour eux, et je parle de moi en extrapolant mais en étant certain que mon extrapolation est justifiée, un soutien indéfectible. A aucun moment, vous ne vous êtes privée – et nous vous en savons gré – de dire ses quatre vérités à un président mais toujours vous avez fini, une fois la décision prise, par soutenir votre président, contre vents et marées parfois. Vous étiez, dans la tem-

pête, le phare vers lequel se tournait le président, le conseiller des bons et des mauvais jours, celle à qui l'on pouvait se confier librement, qui vous soutenait et qui vous apprenait à relativiser.

Et puis, Régine – j'abandonne ici le vouvoiement – tu avais cette rare qualité de t'intégrer dans une équipe au point que la légère différence d'âge qui nous séparait devenait invisible. Tu partageais avec les commissaires, et le directeur et le président, les mêmes histoires, le même humour, le même sens de la solidarité, comme si l'âge sur toi n'avait aucune prise.

Je suis celui qui aura eu le privilège d'être le dernier président à te compter à ses côtés. Lorsque j'étais encore vice-président, nous sommes allés déjeuner ensemble. Je voulais te dire aujourd'hui

que c'était tout simplement un bonheur d'avoir pu travailler avec toi cette année, comme bien d'autres présidents ont dû te le dire, que la Conférence ne t'oubliera jamais, que tu y seras bien entendu toujours la bienvenue et que tu y es simplement chez toi et enfin, que sous une forme ou une autre, celle-ci te sollicitera très certainement encore souvent, j'en suis persuadé.

Chère Régine, ce numéro de *La Conférence*, plus que tout autre, est le tien. Merci du fond du cœur pour ton dévouement, ton enthousiasme et ton investissement incroyables tout au long de ces trente années au service d'une Conférence qui ne t'oubliera jamais.

Emmanuel Plasschaert



Journal de droit européen

- ▶ pour votre pratique quotidienne
- ▶ dans toutes les branches du droit

Chaque mois le journal de droit européen vous offre :

- ▶ un contenu accessible en un coup d'œil pour une utilisation ciblée
- ▶ une étude de qualité concernant les grandes matières communautaires
- ▶ des commentaires pratiques sur l'actualité législative et jurisprudentielle
- ▶ des chroniques éclairantes, nombreuses et systématiques
- ▶ la jurisprudence essentielle
- ▶ l'annonce des événements clés de la vie européenne : colloques, conférences, publications, communiqués
- ▶ un graphisme moderne pour une consultation rapide et agréable

Abonnement 2008 : 148,00 €
Mensuel (sauf juillet et août)
ISBN 978-2-8044-2855-6 • 320 pages/an

Consultez et commandez en direct sur www.larcier.com

Informations et commandes :
LARCIER c/o De Boeck Services sprl • Fond Jean-Pâques 4 • B-1348 Louvain-la-Neuve
☎ (010) 48 25 70 • 📠 (010) 48 25 19 • commande@deboeckservices.com

**BMW Brussels
Bd de Waterloo
Vente**

Boulevard de Waterloo 23-24
1000 Bruxelles
Tél. 02 641 57 11

www.bmwbrussels.be - info@bmwbrussels.net - www.bmw.be

**BMW Brussels
Evere Meiser
Vente et service**

Avenue L. Mommaerts 2
1140 Bruxelles
Tél. 02 730 49 11

**BMW Brussels
Centre d'occasions**

Avenue L. Mommaerts 1
1140 Bruxelles
Tél. 02 730 49 99

BMW Brussels

**Evere Meiser
Bd de Waterloo**



**Le plaisir
de conduire**

BMW Brussels. Une oasis de plaisir dans la ville.

C'est pour votre plaisir que nous avons créé le tout nouvel espace d'exposition et de vente de BMW Brussels au boulevard de Waterloo. Dans un cadre exceptionnellement aéré et harmonieux, au coeur du prestigieux quartier commerçant du haut de la ville, vous pourrez découvrir toute la gamme BMW. Et même les délices du restaurant «enjoy», à l'ambiance cosmopolite et conviviale. Et que diriez-vous d'un traitement VIP pendant que votre voiture est aux petits soins dans nos départements entretien ou carrosserie? Bienvenue au Business Lounge de Evere, où BMW vous accueille même sans rendez-vous pour les petites interventions. Plus que jamais, au centre de Bruxelles comme à Evere, vous serez choyé dans une oasis de plaisir BMW.

MERCI RÉGINE !

Elle a incarné le jeune barreau pendant trente ans. Elle a vu passer dans son secrétariat les grands-pères et les grands-mères, les pères et les mères, les fils et filles...les petits-fils et petites-filles parfois. Elle est la présidente permanente du jeune barreau, la « reine-mère », la dépositaire de tous les secrets, de toutes les confidences, de toutes les joies, les plus grandes et les plus petites, de toutes les peines aussi...et elle nous quitte ! En modeste hommage à tout le travail qu'elle a accompli durant toutes ces années, nous avons souhaité consacrer le dernier numéro de ce périodique à Madame Régine Waterman. Le temps et la place nous ont manqué pour vous communiquer tous les messages de sympathie qui nous sont parvenus. En voici donc quelques-uns... Les autres seront bien entendu communiqués à Régine ! Merci pour tout !



De Jean Borner qui l'engagea en 1978 à Emmanuel Plasschaert qui la laissa partir en 2008, il n'y a jamais que trente ans qui se sont écoulés. Trente années qui ont vu, enfin, l'arrivée d'une femme à la présidence, puis de deux autres, la disparition du directoire rem-

placé par le duumvirat, la fin de l'alternance gauche droite, que sais-je encore ? Durant ces trente années, elle fut la mémoire du Jeune Barreau, la Régine de tous les présidents. Il est impossible qu'elle n'ait pas éprouvé de préférences et d'agacements. Pourtant, en dehors de la compassion partagée avec toute la famille judiciaire lors du terrible deuil qui a frappé l'un d'entre nous, elle a toujours été, sans avoir sa langue en poche, d'une discrétion totale. La gardienne des confidences, la dépositaire des petits secrets, l'auditrice de potins, aurait pu nourrir la chronique. Elle n'en a rien fait, donnant ainsi davantage de sens, de signification et de sel à ses paroles, élans de joie et mouvements d'humeur.

Elle a réussi aussi la performance d'être une secrétaire qui n'a jamais tapé à la machine – il est vrai qu'elle a une si

belle écriture de femme : elle nous manquera sur les cartes de membres et les listes de participation aux activités. Une secrétaire qui, à Bruxelles, n'a jamais pu se départir d'un accent parisien particulièrement savoureux – et incongru – lorsqu'il s'agissait de prononcer un nom bien flamand.

On allait boire le café chez Régine, heureux à l'avance d'en respirer l'arôme, du plaisir qu'il y aurait à l'embrasser, lui parler de la vie qui vient, de la vie qui va, à échanger impressions et sentiments. La vie va continuer sans elle. Au revoir, ma grande. Bon vent !

Merci, infiniment, de tes bons soins et de ton amitié.

Olivier Collon



Evoquer Régine en quelques lignes tient de la gageure. D'une part, les tâches qu'elle exerce au sein du Jeune Barreau de Bruxelles sont aussi nombreuses, diversifiées et peu définies que les activités de la Conférence elle-même. D'autre part, Régine est une personnalité riche et entière, qui ne se laisse pas résumer en quelques lignes. En voici dès lors quelques facettes, subjectives et incomplètes.

Régine au Jeune Barreau, c'est le sens de l'accueil. Au secrétariat d'abord, sous sa permanente blonde impeccable et avec l'expression marquée d'un parisianisme quelque peu déconcertant à Bruxelles, elle accueille gaiement les jeunes avocats qui ont réussi à trouver le secrétariat au travers des dédales du Palais. La salle est lumineuse comme son hôtesse, le café est toujours prêt, les bulletins de virement pour s'inscrire aux activités aussi. C'est également devenu le refuge de beaucoup d'anciens commissaires, dont certains sont aujourd'hui magistrats, et qui conservent avec Régine un lien d'affection si profond qu'il fait dire à d'aucun qu'elle est la Mère du Jeune Barreau. Il y a quinze ou vingt ans, quand le mail et l'internet n'existaient pas encore, le secrétariat devenait périodiquement une ruche bruisante d'où la "Reine Mère" dirigeait les commissaires dans la mise sous pli de milliers d'envois à destination des membres de la famille judiciaire. C'était l'effervescence et le poste radio de Régine, toujours branché sur France Inter, ajoutait à l'ambiance. Le téléphone n'arrêtait pas de sonner: c'était la femme de ménage de Régine qui ne trouvait pas l'encaustique pour faire briller les cuivres...

Lors des activités, Régine accueille encore aujourd'hui nos membres avec gentillesse mais efficacité, connaissant chacun par son nom et lui remettant sa place dans une enveloppe soigneusement classée par ordre alphabétique, tout en ayant la présence de signaler au trésorier, habilement placé à ses côtés,

si la personne en cause reste redevable de sa participation, voire de sa cotisation de l'année précédente... Les soirs de rentrée, dans une magnifique robe de soirée (faite à Paris évidemment), c'est une armada de commissaires et d'hôtesse qu'elle dirige. Elle incarne alors la confiance la plus absolue que depuis plus de vingt ans les présidents successifs n'ont jamais cessé de lui témoigner.

Et puis, il y a l'accueil chez elle, dans son bel appartement du parc Brugmann, à Uccle. C'est là qu'elle reçoit parfois le directoire, quand il faut discuter d'un projet important. C'est là que se rendent ses (anciens) commissaires, un soir de vague à l'âme, ou le président, s'il a un moment de doute dans le « steeple-chase » que constitue sa présidence. C'est là surtout que s'établissent, toute la nuit durant, les places de la revue ou du banquet de la rentrée, comme un gigantesque plan de bataille sous la houlette de notre ami Geoffroy Cruysmans. Régine devient alors la cantinière de la "brigade" qui s'est installée chez elle et elle ne ménage ni ses efforts ni sa gentillesse.

Et puis, il y a le voyage. Chaque fois un grand moment de la présidence, partagé avec Régine, depuis sa conception jusqu'à sa réalisation. Avec de bons et de moins bons souvenirs. Un souvenir triste tout d'abord, lorsque simple commissaire participant au voyage (autrement très réussi) de Jean-Pierre Bette en Syrie-Jordanie, j'assiste à la chute de Régine face à la magnifique colonnade d'Apamée. Une jambe cassée, un rapatriement en urgence, un grand stress pour le président et tous les participants et puis quelques formalités d'assurance pour le trésorier que j'étais alors, heureusement réglées grâce à l'assistance des avocats roulagistes de notre groupe, Jean Cackelbergh et Edmond Weyten.

Un souvenir magnifique ensuite: celui du voyage de ma propre présidence,



au Cambodge, préparé avec Régine et notre ami André Matthieu. Nous étions quatre-vingt-trois participants et il ne fallut pas trop de Régine, d'André et de trois commissaires, dont l'actuel vice-président, pour encadrer ce groupe imposant. Arrivée à Phnom Pen: le gouvernement cambodgien a pris le Jeune Barreau pour une délégation officielle et de larges banderoles et des drapeaux nous accueillent. Il y est inscrit: "vive le jeune Barreau de Bruxelles" (sic). Premier fou-rire avec Régine. Ensuite l'escorte royale du Roi Sianouk est chargée d'escorter nos cars jusqu'à l'hôtel en dégageant la route. Un sous-officier s'avance pour savoir qui parmi nous sont les ministres, ce qui nous laisse pantois. Régine a alors la présence d'esprit de désigner le bâtonnier Braun et Me Roger O. Dalcq, qui voyagent tous deux en complet-veston-cravate, ce qui valut à ces derniers des égards particuliers... Quelques jours plus tard ce fut le choc de la découverte d'Angkor. C'était en fin de journée, au soleil couchant. La lumière était douce, l'atmosphère paisible. C'est aux côtés de Régine et de mon épouse Emilie, avec Viviane Ducroux, qui nous manque tant aujourd'hui, Lucien Kalenga, Patrick Ronse et Sophie Wintgens, que nous avons vécu ce moment unique, le rayonnement intense d'une civilisation perdue.

Pour tout cela, merci très chère Régine.

Emmanuel Cornu

MERCI RÉGINE !

A yiddishe mamma

*"A yiddishe mamma,
Nisht du kein besser in der welt.
A yiddishe Mamma
Oy vey tzis bisser ven zie fehlt" ,*

Ma Régine,
Mémoire, âme de la Conférence, petite maman, "yiddishe mamma" du Jeune Barreau, tu en as vu passer des présidents...

Et pour chacun tu étais là, toujours présente, chaleureuse, efficace, autoritaire quand il le faut... avec cette capacité de résistance au stress et à la fatigue ahurissante : quand nous tirions la langue, tu étais là, fraîche et souriante.

Comme le disait ta chanson, en cette belle revue de janvier 2008 :

« A tous les instants on a pu compter
Sur ton expérience et ta sagesse
Dans ton petit bureau du fond du palais
Résonnaient ton rire et ta tendresse »

Et puis cette voix, à nulle autre pareille : comédienne, tragédienne, parisienne.

O Régine,
Pendant un an, tu as été un peu comme

ma seconde Maman.
Nous en avons partagé, des bons moments ... et les moins bons, nous le faisons passer avec ces rochers au chocolat noir que nous adorons.
Je ne pense pas que cette année de présidence aurait été possible sans toi.

Ma Régine,
Cela faisait déjà quelques temps que tu l'annonçais, et maintenant c'est décidé : tu t'en vas. Tu t'en vas à la fleur de l'âge, et dans une forme éblouissante, profiter de ta famille, et de tes amis, profiter de la vie.

Alors même si nous nous sentons tous un peu orphelins, nous te chantons, avec Barbara :

« Au revoir
Nous étions bien ensemble
Ces liens qui nous rassemblent
Ne pourront pas se défaire, ce soir
Au revoir
Nous étions bien ensemble
Au revoir... »

Myriam Kaminski



Le meilleur avocat du jeune barreau

Le président du jeune barreau est, pour une année, le manager d'une équipe qui a la particularité de se renouveler sans cesse. Placé sous les feux de la rampe, il sera jugé par ses pairs. Il aura le soutien amical de ceux qui l'ont précédé dans la charge ; il subira les critiques de ceux qui n'ont jamais voulu

ou pu embrasser la fonction.

C'est dire s'il connaît la solitude du décideur.

C'est là que Régine apporte un soutien inestimable : chaque année, quel que soit son avis sur les projets et la gestion du président en fonction, elle le protège, le couve, le défend. Vis-à-vis du

jeune barreau, c'est une mère jalouse se muant en tigresse lorsque le temps est à l'orage et que les loups sortent du bois.

Une défense emplie de conviction et de foi : Régine a été le meilleur avocat du jeune barreau.

Gérard Kuyper

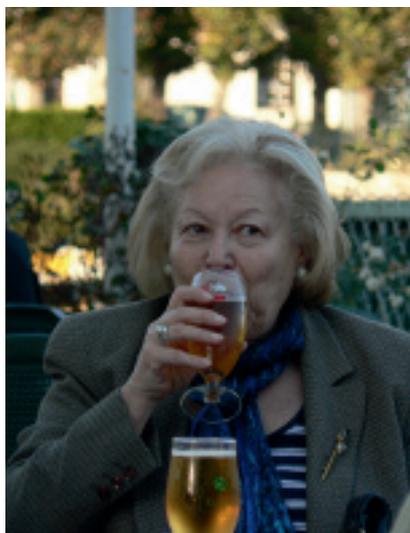
Penser à l'éméritat de Régine, c'est comme mettre un drapeau en berne.

Depuis trente ans, elle accompagne, encourage et sublime chaque président.

Elle m'a soutenu, moralement, jusqu'au bout comme un membre de ma très proche famille lorsque mon fils est tombé malade durant mon mandat.

Christine et moi, nous ne l'oublierons jamais, et le drapeau de notre profonde affection flottera toujours pour elle .

Jacques E. Remacle



En 1977, le directoire (Président Néri Leclercq, vice-président Jean Bornet et directeur, Pierre Legros) s'était posé la question « dans l'angoisse et l'inquiétude » du renouvellement de la secrétaire de la Conférence du Jeune Barreau, qui devait être l'épine dorsale contre laquelle les futurs présidents

devaient pouvoir s'appuyer.

C'est donc dans l'effervescence que nous nous mîmes à la recherche de cet « être de qualité » capable de soutenir nos regards anxieux et impérieux, d'anticiper les problèmes qui nécessairement devaient surgir et de gérer la Conférence avec chacun des membres de la Commission directoire compris.

Il est dit que de toutes les créatures vivantes, l'homme est le seul capable de sourire. Un sourire ne peut être acheté, quémandé, emprunté ou volé car il n'a de valeur pour personne s'il n'a pas été offert et c'est ce sourire que Régine Waterman nous a offert lorsque je l'ai rencontrée et lui ai parlé de notre souci de retrouver une secrétaire de la Conférence du Jeune Barreau. Un sourire qui a illuminé la première partie de ma présidence (1978/1979) pendant laquelle Régine a si bien pu s'intégrer et s'approprier nos enthousiasmes, nos

attentes et nos craintes. Apparemment, j'avais fait le bon choix – et elle aussi semble-t-il – puisque pendant près de 30 ans elle a assisté avec dévouement et efficacité tous les présidents qui m'ont succédé.

Comme le temps passe vite... Voilà donc que l'HEURE est déjà venue !!! Plus de 30 anciens présidents de la Conférence sonnent les cloches en ce moment pour alerter les 30 futurs présidents que puisqu'il y a « un temps pour chaque chose », est venu le temps d'une autre Conférence du Jeune Barreau « sans » REGINE WATERMAN.

Merci Régine pour ta lucidité, ta présence, ta disponibilité, ta compréhension, ton sourire et enfin pour avoir aimé, comme nous tous, la Conférence.

Vale...

Jean Bornet



J'évoque deux souvenirs de Régine, le premier sans doute commun à pas mal d'autres anciens présidents : c'est la nuit jusqu'aux petites heures, chez elle dans une avenue du parc Brugmann, nuit de la veille de la rentrée passée à ordonner le lendemain, placer les personnalités comme il fallait, ne rien oublier. C'était en 1983. Indispensable et infati-

gable Régine ! On est sorti de chez elle un peu pompette, comme aurait dit Offenbach, mais tellement rassérénés, prêts à recevoir la reine d'Angleterre s'il fallait !

Mon second souvenir est plus particulier. Régine m'avait invité à Paris chez un de ses amis, Michel Chast, près du parc Monceau si je me souviens bien. Le docteur Chast venait de publier chez Laffont un livre sur l'amateur de fromages, et il devait venir en parler à Bruxelles, on aurait fait une dégustation mémorable. Je ne sais plus pourquoi cela ne s'est pas fait, mais je relis dans l'introduction de ce livre goûteux ces mots qui s'appliquent si bien au barreau et au Jeune Barreau, mutatis mutandis : « *D'un côté, le professionnel, l'affineur de fromages. De l'autre, l'amateur, qui les caresse du regard, les hume, les palpe...et les déguste. Mais ces deux hommes se complètent et surtout communient dans l'émerveillement toujours neuf que leur inspire la tradi-*

tion ».

Merci, Régine, pour cette prescience des choses vraies, et merci pour tout.

François Glansdorff



MERCİ RÉGINE !

A Madame Mère

En écrivant ces lignes qui te sont dédiées, chère Régine, je songeais bien entendu à cette nuit endiablée au cours de laquelle, sous la férule chamarrée d'un tambour-major, le Jeune Barreau avait dansé dans la cour du château de Grand-Bigard, colback de sapeur sur la tête, parmi les escarbilles des flambeaux.

Ah, ces marcheurs d'Ham-Sur-Heure que mon père avait convaincu de venir défilier chez nous pour ce prodigieux bivouac !

Quel souvenir, n'est-ce pas, prélude d'une année¹ au service de la Conférence et du barreau, où, fresque impériale oblige, tu fus une Madame Mère au pinacle de ton rôle².

Le rédacteur en chef du périodique m'ayant invité (supplié) - comme les autres présidents, je suppose - de ne pas égrener à l'envi nos faits d'armes (pourtant, un numéro spécial de 1.000 pages, consacré à ta carrière, c'eût été chouette), je me bornerai donc - choix douloureux - à n'évoquer que ceux-ci :



Simon Gronowski, l'enfant du XXème convoi, qui nous fit tous frémir d'émotion, une Berryer géniale avec un duo Simonet-Bibal hallucinant, Kafka et son colossal périple théâtral dans le palais aux accents apocalyptiques de la musique de Preisner et puis l'Espagne, bien sûr, où nous avons voyagé, avant que je n'épouse la belle castillane que tu sais...

Madame Régine-Laetizia Bonaparte, si le président³ s'incline et vous salue, chapeau bas, avec la déférence que commande la solennité de l'instant et qui sied à votre si beau nom de cour, il vous embrasse surtout avec l'affection d'un fils reconnaissant qui n'a rien oublié.

Xavier Grogard

1 2000-2001 : une commission d'enfer, si, si.

2 En toute immodestie, j'ai la faiblesse d'estimer que ce titre, exclusivement afférent à l'épopée napoléonienne, me confère un avantage décisif sur mes coreligionnaires présidentiels contemporains qui ne manqueront sans doute pas, dans leurs hommages respectifs, d'évoquer aussi l'aspect définitivement maternel - un tantinet réducteur ? - de ton personnage...

3 *Old Crust* pour les intimes.

Ma chère Régine,

Le président perpétuel, c'est toi. Un peu à l'image des grands commis de l'état qui restent, alors que leurs ministres se succèdent à une cadence infernale. Il en faut, du doigté, du savoir-faire, de l'intuition, de l'expérience, pour donner à chacun l'impression qu'il tient fermement la barre, alors qu'en réalité, dans l'ombre, tu es là, tu veilles à tout, tu préviens les faux-pas, tu arrondis les angles, tu crées les conditions de la réussite. Ta connaissance du barreau, de ses grandeurs, de ses misères aussi, est proprement stupéfiante. Ces quali-

tés, et tant d'autres ont été annuellement rappelées.

Mais t'a-t-on assez dit que tu es la mère par substitution de générations de présidents. Car c'est bien de cela qu'il s'agit : tu instaures avec le président un lien maternel si fort que l'on se sentait à l'abri lorsque se levait un vent mauvais ou que la tourmente s'abattait sur nos épaules. D'une sévérité sans concession, mais si tendre, tu nous poussais à livrer le meilleur de nous-mêmes. A l'image de la mère de Romain Gary dans la Promesse de l'Aube, tu rêvais de destins magnifiques pour tes protégés et, dans l'ombre, tu y ?uvrais inlassablement.



gés et, dans l'ombre, tu y ?uvrais inlassablement.

Tu as aussi ce goût des autres qui fait que tant d'avocats, d'avocats honoraires et d'amis de la Conférence adorent



pousser la porte de la Conférence, le temps de s'assurer que tu réponds toujours de ton inimitable voix à tes nombreux interlocuteurs, parmi lesquels se glissent quotidiennement de malheureux justiciables que les téléphonistes du palais t'envoient, tant elles semblent

avoir acquis la certitude qu'à la Conférence, une oreille bienveillante est là pour ceux que plus personne d'autre n'a envie d'entendre. Ne pointe un peu d'ironie dans ta voix que lorsque tes interlocuteurs s'indignent de n'être pas lus instantanément alors qu'ils ne veulent correspondre avec toi que par la voie électronique.

Comment aussi ne pas souligner ta force physique qui t'a permis de tenir lors des folles nuits de la Conférence. Les autres s'essouffaient pendant que tu comptais, veillais, tançais le traiteur, formait les hôtes, surveillait les jeunes avocats que tu voulais protéger contre eux-mêmes lorsque les nuits devenaient trop longues, trop arrosées. Au fil du temps, tu as tissé des liens forts avec de nombreux avocats, tu les as pleurés lorsque la mort les fauchait injustement, prématurément et tu veilles avec vigilance à honorer leur mémoire. Tu as un don exceptionnel pour donner

du réconfort et penser les plaies.

Nous sommes nombreux à avoir eu le privilège de recueillir tes souvenirs de jeunesse, évoqués au fond d'un autobus ou dans la pénombre d'un salon : tous, nous en sortions profondément émus. Je garde le vif souvenir de l'évocation des retrouvailles, après plusieurs années de guerre, de ton père et de ton frère sur une paisible route de campagne française...

Nous serons nombreux, je pense, à venir sonner avenue Van Praag pour évoquer avec toi tant et tant d'années de présidences parfois contrastées et dont tu es la meilleure gardienne.

Je te souhaite, ma chère Régine, beaucoup de joie, entourée de tes filles et de tes petits-enfants et je te remercie du fond du cœur pour tout ce que tu m'as apporté au cours de cette année de tous les dangers 1998-1999.

Geneviève Tassin

SUITE PAGE 12



PUBLICATIONS DES
FACULTÉS UNIVERSITAIRES
SAINT-LOUIS

Boulevard du Jardin Botanique, 43 • 1000 Bruxelles

Derniers titres parus

1 - COLLECTION GÉNÉRALE

109 *L'imaginaire selon Castoriadis. Thèmes et enjeux*, sous la direction de Sophie Klimis et Laurent Van Eynde (éd.), (Cahiers Castoriadis n°1), 2006, 277 p., € 40,00

110 BABISSAGANA, Emmanuel, *L'interdit de la torture en procès ?*, 2006, 260 p., € 45,00

111 *Imaginaire et création historique*, sous la direction de Sophie Klimis et Laurent Van Eynde (éd.), (Cahiers Castoriadis n°2), 2006, 259 p., € 40,00

112 *Psyché : de la monade psychique au sujet autonome*, sous la direction de Sophie Klimis et Laurent Van Eynde (éd.), (Cahiers Castoriadis n°3), 2007, 240 p., € 40,00

114 *Les droits de l'homme, bouclier ou épée du droit pénal ?*, sous la direction d'Yves Cartuyvels, Hugues Dumont, François Ost, Michel van de Kerchove et Sébastien Van Droogenbroeck, 2007, 637 p., € 85,00

115 GERARD, Philippe, *L'esprit des droits ; philosophie des droits de l'homme*, 2007, 250 p., € 35,00

116 *Le juge de commerce face au droit communautaire de la concurrence*, sous la direction d'Anne Spiritus-Dassese, Cyril Nourissat et Robert Wtwerulge, 2007, 254 p., € 40,00

117 *La dignité aujourd'hui. Perspectives philosophiques et théologiques*, sous la direction d'Anne-Marie Dillens et Bernard Van Meenen, 2007, 248 p., € 38,00

118 OST, Isabelle, *Samuel Beckett et Gilles Deleuze cartographie de deux parcours d'écriture*, 2008, 356 p., € 59,00

119 *Praxis et institution*, sous la direction de Philippe Chaumière, Sophie Klimis et Laurent Van Eynde, (Cahiers Castoriadis n°4), 2008, 196 p., € 36,00

2 - COLLECTION TRAVAUX & RECHERCHES

51 *Mobilités et temporalités*, Sous la direction de Bertrand Montulet, 2005, 228 p., € 40,00

52 THELEN, Lionel, *L'exil de soi. Sans-abri d'ici et d'ailleurs*, 2006, 328 p., € 50,00

53 *Être mobile. Vécus du temps et usages des modes de transport à Bruxelles*, par Michel Hubert, Philippe Huynen et Bertrand Montulet, 2007, 224 p., € 40,00

54 *Les ambivalences du risque : regards croisés en sciences sociales*, sous la direction d'Yves Cartuyvels, 2008, 584 p., € 79,00

55 VIGNES (Maguelone) et SCHMITZ (Olivier), *La séropositivité : un regard des sciences sociales*, 2008, 208 p., € 40,00

MERCÌ REGINE !

Régine en quelques mots...

François Collon : Régine parle toujours de toi comme d'un président avec lequel elle a travaillé en parfaite osmose ? Quels sont les liens qui vous unissent et quels sont les éléments sur lesquels vous vous êtes retrouvés l'un et l'autre ?

Marc Wagemans : Tu es atrocement indiscret (rires)...

Régine parle d'osmose et elle a tout à fait raison. Mais je compléterais en disant : osmose et énorme affection. Lorsque je suis devenu, à l'époque, directeur du jeune barreau, nous nous connaissions assez peu. Je pense qu'elle m'a vu arriver avec un peu d'inquiétude. Cela tient sans doute au fait que, dans le travail, j'ai l'air un peu austère ou sévère. Au fur et à mesure des années et surtout durant ma présidence, nous sommes devenus extraordinairement proches tellement elle est extraordinaire de dévouement, tellement elle est perfectionniste. Nous nous retrouvons sans doute en cela.

Un président du jeune barreau prend quelques centaines de décisions par an et je peux dire que j'ai toujours été d'accord avec elle...ou qu'elle a toujours été d'accord avec moi. Je n'ai jamais pris de décision sans me concerter avec elle. Sauf une fois...A la fin de ma présidence, j'ai décidé, contre son avis, de réduire le coût de la grande revue. Elle m'a dit que j'étais fou, casse-cou, etc. Je l'ai quand même fait. J'ai sabré dans les décors et les costumes et fait placer des bars un peu partout. Et ce fut une réussite ! Nous avons gagné de l'argent. Elle en était très contente. Ca, c'est elle aussi. Elle est fair-play. Ce fut une année sans le moindre nuage.

Je retiens surtout cette énorme affection qui fait que, depuis que je suis sorti de présidence, et cela fait plus de vingt ans, nous déjeunons tous les ans au moins une fois ensemble pour parler de la vie, des enfants, de la présidence, des nouveaux présidents. Chaque année, elle me dit qu'elle arrête. Cette année, c'est vrai.



Elle l'a bien mérité.

F.C. : Quelles sont ses principales qualités ?

M.W. : Son perfectionnisme. Sa gentillesse. Son dévouement. Sa méticulosité. Elle sait tout. Elle fait tout bien et elle le fait à fond. Je me souviens, comme la plupart des anciens présidents, des soirées mémorables passées avec elle, devenant tous plus ou moins fous, à organiser des salles, celles du banquet ou de la grande revue, en tâchant de respecter l'ordre protocolaire extraordinairement délicat. Elle maniait cela avec une maîtrise impressionnante sachant parfaitement qui était ancien bâtonnier, ancien membre du conseil de l'Ordre, membre du conseil de l'Ordre et connaissant même les épouses. On l'appelle aujourd'hui la secrétaire permanente ou perpétuelle. Elle était là depuis huit ans quand je suis devenu président. Elle ne sera vraiment pas facile à remplacer. A cela s'ajoute ses qualités humaines. Régine est toujours là quand cela ne va pas et elle est d'excellent conseil. De là, les relations de grande affection qui naissent et qui se maintiennent.

F.C. : A-t-elle un défaut ?

M.W. : Régine n'a évidemment aucun défaut.

Reconnaissons cependant que l'informatique n'est pas son fort. Elle compense cela par une gestion manuelle sur fiches rédigées de sa très belle écriture. Elle ne s'est jamais trompée. J'ai très vite compris qu'il ne servait à rien de lui faire avaler l'informatique. Je n'ai donc pas insisté.

Régine souffre également d'une incapacité viscérale à lire et à prononcer un nom flamand. Je prenais d'ailleurs toujours un malin plaisir à lui faire relire deux ou trois fois un nom flamand et nous riions tous les deux comme des gosses. C'est un souvenir que je n'oublierai jamais.

Des défauts ? Non.

F.C. : Y a-t-il une chose ou un événement qui t'a plus marqué ? Une anecdote de voyage ?

M.W. : Régine a un très bon jugement. Même sur les choses qui ne concernent pas le jeune barreau. Ainsi, en sortant du conseil de l'Ordre, immédiatement après le jeune barreau, j'ai eu l'idée, saugrenue ou pas, de me présenter au dauphinat contre Pierre Legros. J'étais furieux car elle m'a tout de suite dit que je serais battu. Et je l'ai été. Elle avait encore raison !

Régine a été de tous les voyages à partir du mien, je pense. Alors qu'elle était là pour s'amuser et se détendre, elle restait toujours même en voyage à côté du président pour l'assister et l'encourager. Secrétaire perpétuellement disponible donc.



ECHOS

DE LA CONFÉRENCE

A vos karts !



Odeurs de gasoil et de pneus brûlés, casques et combinaisons, groupées en folies, c'est à une compétition acharnée que huit valeureuses équipes ont participé le jeudi 13 mars dernier, à l'occasion de l'Avokart 2008. Intrépides et téméraires, les meilleurs pilotes du barreau de Bruxelles étaient prêts à en découdre: Baker & McKenzie (qui n'avait pas hésité à envoyer deux équipes), Cleary Gottlieb (six « rookies » américains qui n'étaient pas là pour rigoler), Janson Baugniet et Dal & Veldekens mais également, du côté des institutionnels, le conseil de l'ordre, le jeune barreau et le carrefour des stagiaires. La victoire est revenue ex aequo à Baker & McKenzie et Cleary



Gottlieb. Quant au carrefour des stagiaires, bon dernier, il s'est vu décerner le prix du fair play et offrir son poids en Chokotoff. Au terme de cette belle soirée, tout le monde, gagnant ou perdant, était d'accord de dire que les vraies valeurs de loyauté, de confraternité et d'amitié véhiculées par le jeune barreau avaient fait 240 fois le tour de la piste du City Kart de Bruxelles.



Stéphanie Davidson

Le classement final :

1. Baker & McKenzie I - 240 tours (meilleur temps au tour)
1. Cleary Gottlieb - 240 tours
3. Janson Baugniet - 237 tours
4. Ordre - 231 tours
5. CJB - 226 tours
6. Dal & Veldekens - 222 tours
7. Baker & McKenzie II - 215 tours
8. Carrefour des stagiaires - 210 tours

Les prix Le Jeune & Janson



Le concours annuel organisé en vue de l'attribution des prix Le Jeune & Janson s'est tenu le lundi 28 avril dernier dans la salle des audiences solennelles de la Cour de cassation. Un compte-rendu exhaustif de la séance vous sera proposé dans le premier numéro du périodique 2008-2009. Qu'il nous soit néanmoins permis de féliciter déjà les heureuses lauréates. Le prix Le Jeune a été attribué à Me Benjamine Boyv et le prix Janson à Me Emilie Cappon. Bravo !

Me Emilie Cappon



Me Benjamine Boyv

ECHOS

DE LA CONFÉRENCE

Ciné-club : Anatomy of a Murder (Autopsie d'un meurtre)

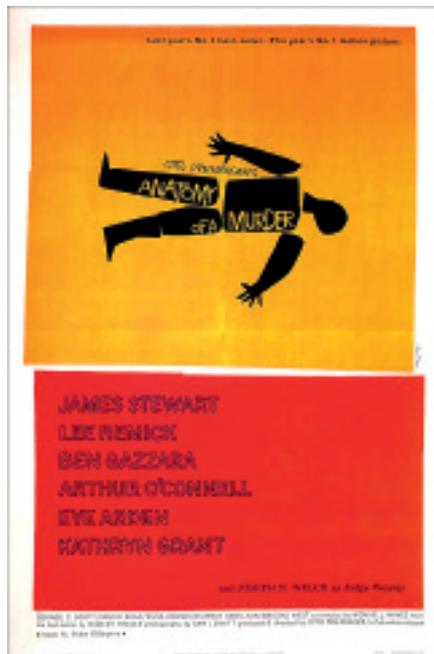


Autopsie d'un meurtre est l'histoire d'une vengeance. Celle d'un lieutenant (Ben Gazzara) qui tue un homme pour venger sa femme (Lee Remick) qui aurait été abusée par cet homme. Accusé par un avocat général particulièrement coriace (George C. Scott) et défendu par l'avocat Paul Biegler (James Stewart), le lieutenant devra répondre de son acte devant un jury populaire.

C'est ce thriller judiciaire réalisé en 1959 par Otto Preminger que le Jeune Barreau avait choisi pour la reprise de son ciné-club. Rendez-vous était donné, un beau soir de mars, au théâtre du Méridien à Boitsfort. Me Brice Remy, maître de cérémonie et annonceur attitré du Jeune Barreau, souhaita la bienvenue au public et céda la parole à Me Olivier Collon, dont on sait la passion pour la chose filmée. Notre confrère cinéophile nous proposa une analyse tout en nuances du film. Il se lança ensuite dans une captivante biographie du réalisateur. Le père d'Otto Preminger était un célèbre avocat viennois. Le jeune Otto fit des études de droit avant d'embrasser le théâtre, puis le cinéma. Il s'installa à Broadway, débuta à Hollywood, eut des relations tendues avec la Fox et opposa une salutaire résistance au Code Hays – ce véritable code de censure « en vigueur » à Hollywood des années 30 aux années 60. Lors de sa sortie, *Autopsie d'un meurtre* essuya d'ailleurs de vives critiques, car le procès mis à l'écran tournait autour d'une délicate pièce à conviction : le slip (*panties*) de la victime du viol. Quelques piquantes anecdotes sur le film conclurent l'exposé : le juge dans le film est interprété par un avocat réputé de Boston,

celui-ci ayant demandé comme cachet plusieurs mois d'honoraires et ayant réussi à faire de son épouse une des jurées du film ; Lana Turner avait été pressentie pour le rôle interprété par Lee Remick, mais elle n'a pas obtenu le rôle car elle refusait de porter les vêtements proposés par le réalisateur...

Cent soixante minutes de pellicule suivirent.



Autopsie d'un meurtre est un classique du genre *drame judiciaire*. Le scénario est crédible – il est basé sur un roman inspiré de faits réels – et bien ficelé. La réalisation est impeccable : Otto Preminger a l'art de tirer les ficelles avec une subtilité, une fluidité et une intelligence exemplaires. Le



superbe jeu des acteurs, la musique du légendaire Duke Ellington (qui apparaît à l'écran dans un quatre mains au piano avec James Stewart) et l'intensité des scènes mettent incontestablement ce film au-dessus de la mêlée. Les dialogues respirent la vérité, ou à tout le moins la vraisemblance. Les répliques sont pleines d'humour et d'esprit. Extraits : *Je ne suis pas l'avocat qu'il faut à ce personnage. Il est insolent, hostile.* Réponse de l'associé de Biegler : *On ne vous demande pas de l'aimer, mais de le défendre. Ou encore : C'est le procédé le plus déloyal que j'aie jamais vu dans un prétoire !* Répartie du ministère public : *Vous êtes jeune, Monsieur Biegler !*

Autopsie d'un meurtre a le mérite de mettre en lumière la grande relativité de la vérité judiciaire. Aucun flash-back ne renseigne le spectateur sur ce qui s'est exactement passé avant le meurtre. L'enseignement – et non la leçon, car Otto Preminger n'est pas moralisateur – du film est qu'il n'y a pas de vérité, qu'un procès est le lieu d'affrontement de thèses vraisemblables reconstituées tant bien que mal avec les moyens du bord – présomptions, pièces à conviction, témoins, ... Des hommes jouent entre eux une pièce sur un passé définitivement inaccessible, si ce n'est par signes et indices. Un tel jeu a ses règles, ses limites et sa part de fiction.

Un verre de l'amitié permet aux convives d'échanger leurs impressions et de procéder à l'autopsie de ce classique du genre.

Cavit Yurt

Quelques mystères autour de Louis XIV par Me Gérard Leroy

La journée ne s'était pas très bien passée et alors que je me pressais sous la pluie vers le Palais de justice, je ne pus m'empêcher de jeter un coup d'œil au sinistre « Mort aux mondes » qui accueille désormais magistrats, avocats et justiciables. C'est par contre l'esprit léger et plein de passionnantes histoires que je quittai le Palais quelques heures plus tard, tournant superbement le dos au cafardeux slogan. Pour un peu, j'aurais provoqué son auteur en duel...

Me Gérard Leroy présentait en effet ce soir-là, dans le cadre chaleureux du vestiaire des avocats, quelques mystères autour de Louis XIV et plus particulièrement l'énigme du Masque de fer. Il n'en fallait pas plus pour réveiller le souvenir de mes lectures d'enfance et les rêves de chevauchée au clair de lune, sur les chemins de la France du XVII^{ème} siècle. Et que celui qui n'a jamais joué avec une épée en bois me jette la première pierre.

Au cours de cette soirée, Me Leroy n'a toutefois jamais sacrifié la rigueur historique au romanesque.

Après avoir été présenté par Me Brice Remy, Me Leroy a remercié Mme



Waterman pour son efficacité et l'accueil qui lui a toujours été réservé. Le conférencier a ensuite exposé le point de départ de sa présentation, deux tableaux de Nicolas Poussin intitulés « Le Temps délivre la vérité » et « Le Temps soustrait la vérité aux atteintes de l'envie et de la discorde », peints à quelques années d'intervalle. De quelle vérité, tantôt révélée, tantôt soustraite, pouvait-il s'agir ?

Un portrait de Louis XIV et de ses ascendances s'imposait. Me Leroy nous a relaté la conception laborieuse du futur roi par son (préssumé) géniteur, Louis XIII, les doutes émis sur leur parenté et quelques manifestations de son caractère vaniteux, retors, rancunier et jaloux.

L'une des plus célèbres est l'intrigue qu'il a fomentée pour condamner Nicolas Fouquet à la réclusion à perpétuité. Ce dernier sera emprisonné au fort de Pignerol où il sera rejoint, quelques années plus tard, par un prisonnier sans nom, isolé dans une geôle fermée par trois portes successives. Le secret entourant l'identité de cet individu n'aura d'égal, curieusement, que les égards qui

lui seront témoignés par les autorités du fort et les ministres du roi qui lui rendront visite. M. de Saint-Mars, directeur de la prison et chargé de subvenir personnellement aux besoins du prisonnier, le suivra dans ses déplacements vers le fort d'Exilles, puis l'île de Sainte-Marguerite et enfin la Bastille où le prisonnier décédera après plus de trente ans de captivité.

Me Leroy nous a exposé quelques unes des hypothèses émises au sujet de son identité et s'est plus particulièrement attardé sur celle d'un frère jumeau de Louis XIV. Cette parenté pourrait expliquer le masque (de velours et non de fer) que le prisonnier était tenu de porter pour ses rares apparitions en public ainsi que la réticence de Louis XIV à le faire mettre à mort.

Avec passion, finesse et esprit, Me Leroy a redonné vie à ces personnages, illustrant son propos à l'aide de nombreuses diapositives. Une bien belle histoire... avant d'aller dormir...

Bruno Meeus



ECHOS

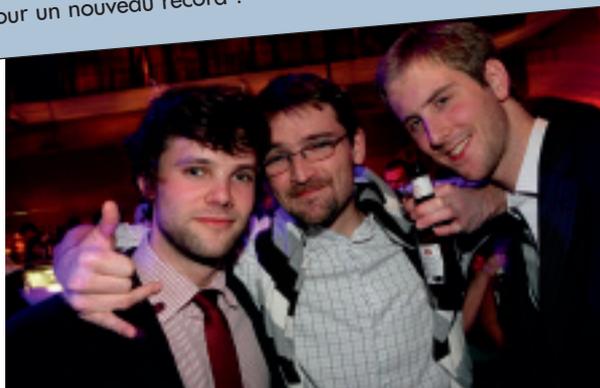
DE LA CONFÉRENCE



LE JEUNE VOUS OFFRE

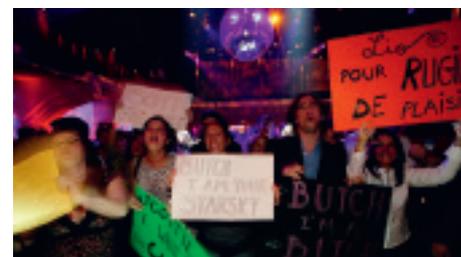


Chauffés à blanc par un set électrique des Stormbringers, vous fîtes près de 1.700 à danser sur la piste du Mirano...et du Claridge le 11 avril dernier. A la prochaine édition pour un nouveau record !





BARREAU LE MIRANO



En exclusivité pour les professions libérales, indépendants et entrepreneurs :



Comment pouvons-nous *vous* aider ?

FORTIS 

Vous n'êtes pas un client comme les autres. Vous avez de l'ambition, mais vous êtes aussi constamment sous pression. Ce dont vous avez besoin, ce n'est pas d'un banquier classique, mais d'un partenaire qui vous épaulé dans tous les moments-clés de votre parcours professionnel. C'est pourquoi nous mettons à votre disposition un conseiller qui vous propose des solutions parfaitement adaptées à votre activité et n'hésite pas à se rendre chez vous si vous le désirez. Un interlocuteur proactif qui vous facilite la vie et voit plus loin que les formules "passe-partout". Parce qu'il n'a qu'un objectif en tête : booster votre business pour vous amener là où vous rêvez d'aller.

Prenez rendez-vous dès aujourd'hui dans l'agence Fortis de votre choix ou sur www.fortisbanking.be/professionnels



Monsieur Grégory FOURGUES
Rapporteur

Par porteur

Bruxelles, le 25 avril 2008.

Monsieur l'Expert,

Concerne : SPRL COLLIBOIS / GUILLEMOT

J'ai sous le nez votre rapport et je suis atterré.

Vous foulez au pied ma note de faits directoires, en dépit de son épaisseur. Pire : vous galopez bille en tête dans une direction diamétralement opposée à celle que je vous indiquais patiemment tout au long de mes quatorze pages.

Et au nom de quoi foulez-vous ?

Au nom de l'objectivité.

En voilà une raison idiote. D'une part, elle n'appartient qu'à vous, votre objectivité. La mienne m'amène à de toutes autres conclusions. D'autre part, voulez-vous que je vous écrive : c'est une solution de facilité.

Je le vois bien que le parquet posé par ma cliente gondole. Mais vous êtes-vous interrogé quant aux motifs de cette inclination vénitienne ? Je ne vous parle pas des basses raisons techniques qui ont poussé ces lattes à se cabrer. N'importe quel expert de bas écolage aurait pu consigner que ce parquet gondole parce qu'il a été posé sans ragréage. Mais de vous, j'attendais davantage, peut-être à cause de vos chaussettes orange et mauve. Je vous imaginai Galilée plutôt que jésuite. Il n'est pas trop tard, Monsieur l'Expert : ne vous abandonnez pas mollement au gré de la pensée majoritaire, expertisez à contre-courant en vous posant la seule question pertinente: pourquoi ce parquet rêve-t-il d'ascension ?

Je vais vous aider à répondre, Monsieur l'Expert, parce que j'ai pensé. Savez-vous ce que c'est d'être parquet ? Le jour durant piétiné, foulé, lustré. Une vie de relents plantaires, sans espoir d'escapade. Une réalité bidimensionnelle à perte de nœuds. Pas même la possibilité de faire le dos rond quand les talons attaquent.

Voilà, Monsieur l'Expert, pourquoi les lattes de ma cliente refusent d'aplatir l'échine. Elles se rebiffent. Elles sont ambitieuses, altiè-res, rétives, bref : gondolées. C'est un parquet racé que mon client a posé là, et pour un prix des plus modiques. Qu'a-t-il donc à se plaindre, le petit maître d'ouvrage ? Il commande un brabançon, on lui livre un alezan. Et le voilà qui rechigne. Il voulait un sol plane, comme tout le monde. Un sol qui rime avec ses tristes briques et les tons fadasses dont il a copieusement gouaché ses murs. Il est tout carré, le petit maître d'ouvrage. Un parquet qui cherche à s'évader, ça l'horripile. Pourquoi le soutenir, vous dont les socquettes dénoncent un goût certain pour l'aventure ? Vous aussi, vous rêvez, ne serait-ce que d'être agréé par le troisième canton. Au nom de vos chaussettes, soutenez la gondole, concluez pour les vaguelettes !

Et si vous chérissez tant l'objectivité, Monsieur l'Expert, admettez qu'il est beau, ce parquet, avec ses airs de mers effarouchées. Il envoie des reflets tous azimuts, on dirait un stroboscope sylvestre ; il sera magnifique sous le soleil couchant.

Je compte sur vous. Il se trouve qu'à ma cliente m'honore en nature. Si vous persistez à ignorer mes pages, je n'aurai droit qu'aux plinthes.

Dans l'attente de votre nouveau rapport je reste,

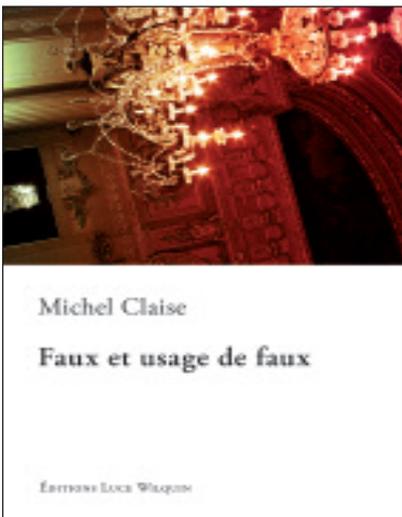
Votre infiniment dévoué,

René Gloggos

CULTURE ET LOISIRS

LITTÉRATURE

**Faux et usage de faux
(Versets satiriques) de Michel Claise**



Régulièrement, il nous revient que certains de nos confrères et ex-confrères s'essaient à l'écriture. Certains avec bonheur.

Michel Claise fait partie de cette classe-là.

Après un premier roman plus que prometteur (*Salle des Pas Perdus*, Labor, 2006), et dont la suite est attendue avec impatience, le voilà qui récidive. Avec brio, et de manière tout à fait inattendue.

Dans *Faux et usage de faux* se succèdent plusieurs récits, tous très différents les uns des autres, aussi bien par leur histoire que par le style de l'écriture, mais reliés entre eux par un fil rouge. Chacun se veut en effet l'illustration de ce que l'auteur considère comme une vertu, d'une part, et de ce qui pervertirait cette même vertu, d'autre part. Ainsi, l'auteur considère-t-il l'amour comme une vertu, et la convenance sociale, comme la métastase de l'amour.

D'être d'accord ou pas avec les propos de Michel Claise, le lecteur a le choix. Cet ouvrage n'est évidemment pas là pour assener l'une ou l'autre vérité (ce serait d'ailleurs mal connaître l'auteur

que de lui prêter cette intention-là), mais de nous provoquer et de nous inciter à réfléchir sur le monde en général.

Une telle ambition aurait très bien pu tourner au désastre littéraire. C'est loin d'être le cas ici. Le livre se lit d'une traite, et ne nous laisse pas le temps de souffler en nous emmenant dans des univers aussi opposés qu'un château prusse, une cathédrale française au temps du Moyen-âge, la banlieue de Bagdad aujourd'hui, en passant par une cour d'assises. L'auteur a poussé le souci du détail jusqu'à adapter son style à chaque univers, à chaque époque.

Non content de nous pousser au voyage initiatique par la réflexion qu'il propose, et dont chacun peut en tirer ce dont il a envie, Michel Claise nous pousse donc également dans un voyage des styles littéraires, des époques, des lieux.

Un très beau voyage en définitive !

Cécile Detaille



Broché 2008, 120 pages, 26 €

Editions du Jeune Barreau de Liège asbl
Annexe du Palais de Justice - Rue du Palais 66 - 4000 Liège
Tél. : 04/232.56.73 - Fax : 04/232.56.80 - CPB : 630-0762370-09
E-mail : EJBL@barreaudeliège.be - <http://www.barreaudeliège.be/ejbl>

MARCEL SIRAUT ARTISTE PEINTRE



**PORTRAITS
À L'AQUARELLE ET À L'HUILE
TABLEAUX SUR COMMANDE
DESSINS**

Parvis Sainte Alix 20 Bte 6 • 1150 Bruxelles
Tél.: 02 762 20 76 • www.marcelsiraut.be
siraut.m@hotmail.com

JAZZ FAVORITES

Jazz samba

Au début des années 1960 l'immense sax ténor Stan Getz (1927-1991) s'en-nuyait.

Avec Miles Davis, Gerry Mulligan, Chet Baker, Bob Brookmayer et d'autres, il avait été un des maîtres à penser du jazz post be-bop, autrement qualifié style West Coast ou Cool.

A la suite de l'évolution de Miles Davis, de l'émergence de Coltrane et autres émules, les harmonies se fissuraient, le rythme se déstructurait et il n'aimait pas ça.



Heureusement pour tous ceux qui partageaient son malaise, il fit, grâce au guitariste Charlie Byrd, la rencontre de ceux qui allaient inventer avec lui la bossa-nova, « issue de la samba brésilienne, revivifiée, transformée par les leçons du jazz ».

Cette rencontre fut celle de Getz avec les musiciens compositeurs brésiliens Joao Gilberto, Antonio Carlos Jobim et Luis Bonfa.

Leur travail et leurs trouvailles offrirent aux mélomanes amateurs de véritable swing et de moments exquis, l'éclosion d'un style nouveau le « Jazz Samba ». Certains succès (The Girl From Ipanema) réussirent même à détrôner les Beatles à la tête du hit-parade.



Pour pénétrer cet univers, on commencera par écouter en solo les inspirateurs Luis Bonfa et Joao Gilberto.



Luis Bonfa d'abord, jouant de la guitare et chantant un admirable récital intitulé « Solo in Rio 1959 », label Smithsonian 2005 Folkway Recording.

Bonfa est peut-être mieux connu comme le compositeur du fameux thème « Manha de Carnaval », popularisé par le film Orfeu Negro. Bonfa nous enchante pendant plus d'une heure en entrouvrant la porte de ce qui deviendra un genre universellement apprécié.

Joao Gilberto nous ravira dans le même esprit, seul avec sa guitare dans un recueil intitulé « Aguas de Marco », Polygram, 1988.

Ces deux albums dignes de l'île déserte nous font découvrir le message originel sur lequel Getz puis d'autres greffèrent leurs harmonies et leur virtuosité pour créer le style qui nous intéresse.



Venons en maintenant à l'essentiel, la tétralogie de Stan Getz avec ses amis brésiliens comprenant :

« Getz/Gilberto », Verve Mars 1962, avec Getz (ts), Joao et Astrud Gilberto (g et vol) et Carlos Jobim (p) ;

« Jazz Samba », Verve 1963 avec principalement Getz et Charlie Byrd à la guitare ;

« Jazz Samba Encore », Verve 1963 avec Getz, Luis Bonfa, A.C. Jobim et Maria Toledo ;

« Stan Getz with guest artist Laurindo Almeida », Verve 1963, avec Getz, sa rythmique et le guitariste Almeida.

Les quatre sont essentiels et toujours édités.

Le joyau en est le premier cité, Getz/Gilberto, récemment « remasterisé » où le trio de Getz associé au couple Gilberto trouve sa plénitude. Le commentaire du Penguin Guide to Jazz



CULTURE ET LOISIRS

nous dit tout : « the famous Getz/Gilberto which has hummed seductively round cafés, winebars and bedrooms for 40 years remains peerless » !

L'espace manque hélas pour vous initier en profondeur.

On y reviendra peut-être dans le futur non sans vous avoir recommandé l'écoute de :



« Bossa Antigua » enregistré par Paul Desmond sur R.C.A. en 1964 et 1965. Avec son sax alto céleste ; Desmond nous séduit en compagnie de Jim Hall (g), Connie Kay (d) et Gene Wright (sb).

On terminera cet aperçu avec la délicieuse et contemporaine Eliane Elias, pianiste et chanteuse brésilienne, née à Sao Paulo en 1960 qui nous livre tout son talent dans un album intitulé « Dreamer », label Bluebird 2005.

Elias y joue du piano et chante avec un accompagnement magistral de cordes



et d'instruments à vent. De la même, on aime aussi, quoique plus technique « Eliane Elias plays Jobim », en quarte, avec une rythmique d'enfer, édité par Blue Note 1990.

Ainsi s'achèvent les Jazz Favorites 2007-2008, réalisées avec la complicité de Marcel de la Médiathèque de la Communauté française.

Tous les disques cités dans cette chronique et les précédentes s'y trouvent. On le sait, cette institution qui contient des trésors est menacée par le piratage et la misère de la susdite communauté. N'hésitez pas à y aller, l'accès est presque facile avec métro, tram et parking quasi gratuit quand on y emprunte un disque ou d'autres supports.

Bye Bye Blackbird

Perdido

POP ROCK

A tout seigneur tout honneur, je ne puis commencer autrement cette rubrique qu'en vous parlant du nouvel album de la déesse incontestée de la pop, j'ai nommé Madonna.



Madonna, on aime ou on n'aime pas, on trouve qu'elle chante bien ou pas, mais on ne peut lui contester un sens aigu de la communication et un réel don pour trouver et exploiter la tendance et les jeunes talents qui feront mouche.

Personnellement, moi, Madonna, j'aime bien, et depuis longtemps... Du haut de mes quinze ans, je chantais déjà à tue-tête *Like a Prayer*, dont le clip ravissait mon côté rock rebelle.

Bref, tout ça pour dire que j'aborde tout nouvel album de la Madonna avec un *a priori* positif. Malgré ce parti pris, j'avoue avoir eu très peur en apercevant la pochette de ce nouvel album, poétiquement nommé « *Hard Candy* ». C'est assez difficile à décrire, mais cela fait plus penser à la pochette du nouvel album d'Eve Angéli, voire à la bande originale d'un film de rappeur New-Yorkais pervers, qu'à l'album d'une star planétaire.

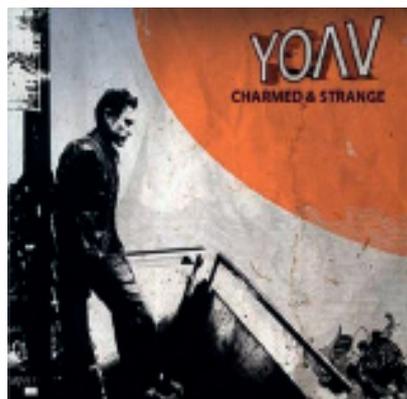
Et malheureusement, je dois admettre que le contenu de cet album n'a pas été de nature à modifier cette première impression.

Madonna, d'ordinaire découvreuse de talents, a décidé cette fois de s'entourer de gens comme Timbaland, Justin Timberlake, ou Kanye West, dont même ma tante Georgette de Marcinelle a les derniers albums. Le résultat est une sorte de sous Blackout, indigne de Madonna. En toute honnêteté, je n'exclus pas qu'après avoir entendu l'un ou l'autre single martelé à la radio, et après avoir ingéré quelque alcool, il puisse éventuellement m'arriver de me laisser prendre par l'euphorie et de me trémousser gentiment sur cette musique, mais c'est probablement là tout l'usage que je ferai de cet album dispensable.

Heureusement, un autre come-back vient relever les statistiques de qualité des sorties CD du 25 avril 2008 : *Third*, troisième album (et oui, pour le titre, ils ne se sont pas foulés) de *Portishead*, ne verse lui pas dans la facilité.

Dans les années 90, *Portishead* avait su créer un véritable phénomène grâce à deux albums, *Dummy* et *Portishead*. *Third* arrive enfin et franchement... courez l'acheter...les yeux fermés.

Bien que je n'aie pas encore eu le temps de l'écouter suffisamment pour en faire une critique approfondie, c'est un vrai, bon, retour du phénomène.

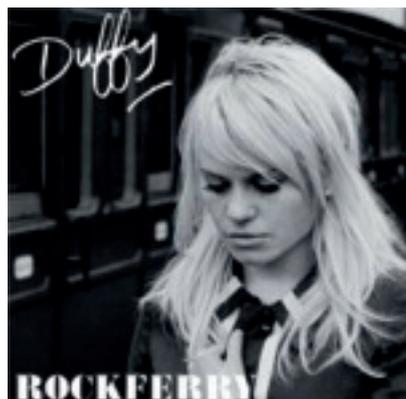


Mon coup de cœur du moment va sans aucun doute à Yoav, et son *Charmed and Strange*. Ce jeune homme d'origine israélienne a accédé à une notoriété grand public grâce à Tori Amos, dont il a assuré la première partie lors de sa dernière tournée. Tori Amos étant pour moi une référence absolue, c'est plus ou moins sur cette seule information que je suis allée acquérir cet album, et franchement il vaut le détour. Aucune mauvaise chanson sur *Charmed and Strange* ; rien que des petits bijoux mêlant différentes influences – on cite généralement Beck et Björk – pour un son vraiment original et, notamment, une utilisation tout à fait remarquable d'une guitare acoustique aux discrets rythmes orientaux.



Toujours dans la catégorie bonnes surprises, la petite Soko et son EP *Soko Not*

Sokute, est également promise à un avenir des plus radieux, dont son désarmant et émouvant *I'll Kill Her* ouvre la voie.



Ceux parmi vous à qu'il arrive de lire la presse people sont conscients qu'il est plus qu'improbable que nous ayons droit un jour à un nouvel album d'Amy Winehouse, tant il semble inévitable que cette pauvre fille survive encore plus d'un ou deux ans si elle continue au rythme qu'on lui prête. Que ceux-là se rassurent toutefois : la relève est assurée, selon les critiques musicaux unanimes, en les personnes d'Adèle et de Duffy. Ces deux jeunes chanteuses, dont les albums *19* et *Rockferry* cartonnent, n'ont peut-être pas la puissance dramatique d'une Amy Winehouse, mais possèdent en revanche le reste de bon sens qui fait défaut à la première, ceci expliquant d'ailleurs peut-être cela.

Au rayon chanson française, le nouveau Camille, *Music Hole*, est dans les bacs. Il est selon moi moins irrégulier et



plus écoutable que *Le Fil*, précédent opus qui connut un énorme succès.

Je profite par ailleurs de cette tribune pour faire amende honorable. J'avais écrit, dans un des précédents numéros de *La Conférence*, que le nouvel album de Cali me permettrait de départager les deux premiers, *L'Amour Parfait* et *Menteur*. Et bien j'ai menti. J'ai entendu, voire même écouté, plusieurs fois les singles qui passent en radio. Or, la vie est courte, et les bons albums qui sortent nombreux. Avec la meilleure volonté du monde, je ne peux par conséquent me résoudre à perdre quelques heures et une vingtaine d'euros pour écouter ce déchet, soi-disant engagé, qui laisserait de marbre la plus fleur bleue des auditrices de Bel RTL.

Tant que j'en suis à balancer, je ne peux m'empêcher d'écrire quelques mots sur ce pervers à la voix rauque de Renan Luce. J'avais déjà eu beaucoup de mal avec *La Lettre* et *Mes Voisines*, car j'avais franchement l'impression d'écouter chanter une sorte de Priape en rut en quête de l'une ou l'autre innocentes vierges à violer. Mais avec *Repenti*, M. Luce (et non Dusse, bien que je ne serais pas surprise qu'il y ait des liens de parenté) a dépassé les bornes des limites. Cette chanson ridicule, dont le synopsis ressemble au résumé d'un – mauvais – épisode de *FBI Portées Disparus*, me laisse sans voix. Malheureusement, elle ne fait pas le même effet à Renan Luce.

Il serait trop triste de clôturer cette dernière rubrique de l'année judiciaire sur une note si déprimante. Voici donc quelques sorties de qualité, en vrac : *Bleu Pétrole*, d'Alain Bashung, *Des Roses et des Orties* de l'incredible Francis Cabrel, *Vantage Point* des p'tits Belges de Deus, *This Is The Life* d'Amy Mac Donald, et *A Mouthful* de The Do. A venir, les nouveaux albums d'Alanis Morissette et de Coldplay.

Julie-Anne Delcorde



Nous partageons les mêmes horaires.

Parce que nous savons que les professions juridiques exigent une disponibilité qui s'étend bien au-delà des heures de bureau traditionnelles, nous avons créé pour vous l'ING Privalis Desk, un centre de contact accessible de 8h à 20h, du lundi

PRIVALIS

au vendredi. Ainsi, vous avez en permanence un interlocuteur spécialement formé pour répondre à vos besoins spécifiques. Qu'il s'agisse d'opérations courantes ou plus complexes, un simple coup de fil à votre conseiller Privalis suffit.

Profitez de l'ING Privalis Desk au 02 464 63 02 du lundi au vendredi de 8h à 20h !

Alexander Learmonth is the Vice-Chairman, Young Barristers' Committee of the Bar Council of England & Wales. He practises as a barrister in self-employed practice from Hogarth Chambers, specialising in property, insolvency and succession.



I seem to have so many things to thank Emmanuel Plasschaert and his team for: the kind invitation to *la rentrée solennelle* in January, with its grand ceremonies, sumptuous dinners and wonderful company; the opportunity to *donner la parole* to my new *confrères* in Brussels via the medium of *La Conférence*; and (not for the first time) for being permitted to use my mother tongue to do so – since I regret that, like most of my compatriots, the level of my French is still stuck in the classroom.

Whenever I discuss the Bar of England and Wales with lawyers from abroad, the subject invariably turns to the distinction between barristers and solicitors, and my visit to Brussels was no exception. I confess that the distinction is becoming ever harder to draw, at least so as to satisfy my questioners. The common public perception is that solicitors deal with principally non-contentious matters, and hand matters over to a barrister when they become deal litigious to prepare court documents and then wear a wig and gown to present the case orally to the judge. An

analogy with the medical profession might be drawn is between a general physician and surgeon or consultant. This is why it might not always be best for the lawyer who drafted a contract to be the lawyer who subsequently defends.

In practice, this perception and its analogy remain broadly accurate for the majority of barristers and solicitors, but more through inertia than for any reason of principle. For solicitors can now obtain rights of audience in the highest courts, provided they take appropriate courses in advocacy, and many are doing so. To pick up the analogy, they too can do major surgery, if they have been trained. On the other hand, some barristers, particularly those involved in tax, only rarely attend court, but simply give specialist advice – more like a consultant physician than a surgeon. And in many areas of law, barristers can now be instructed by clients directly rather than through a solicitor or other professional client (again, provided they take the relevant course, and provided they do not handle client's money), so that a patient can refer himself directly to the surgeon or consultant.

The commercial structures through which we offer our services are also becoming more similar. Solicitors have always tended to operate in partnerships, and though there are many sole practitioners, they can now enjoy limited liability by establishing a company. While, for the moment at least, barristers cannot be partners, they can be employed by solicitors, or by government, or by private businesses. There are now 3,000 employed barristers in England and Wales, although the vast majority – some 12,000 – remain self-employed, either as individuals, or

more often by operating through 'chambers': sharing office and clerical expenses, and to some extent a commercial identity (but not profits), with other barristers.

So in fact, solicitors can, if they want, do anything that barristers can do. So too barristers of one sort or another can do anything that a solicitor can do, except for forming a partnership and handling client money. And in the not-too-distant future, it seems, the first of even these two remaining exceptions will be removed. This in turn would render the second exception merely academic, for not only is it proposed that barristers should be able to form partnerships with other barristers ('Legal Disciplinary Practices'), but also that they should be able to form partnerships and other sorts of business entities with *other* professionals, including solicitors, surveyors, accountants and the like, creating so-called 'Alternative Business Structures'. So the money-handling can be left to the other professions.

During my first year on the Young Barristers' Committee, the Legal Services Bill, which facilitates these changes to the structure of the legal professions, was passing through Parliament. In its early drafts, the new legislation left a great deal to be desired. Much of the Bill was concerned with complaints procedures. Incredibly, the Government proposed that the lawyer would pay the cost of any complaint brought against him or her, *even if* the complaint was dismissed and the lawyer absolved of any blame. Of more fundamental constitutional danger was the proposal that the members of the overarching complaints authority to be created, the Legal Services Board, would be appointed by

VU D'AILLEURS... EN ANGLAIS

the Government without consultation with the judiciary or the professions. This obviously had significant implications for the independence of the legal system. A concerted lobbying effort by the Bar Council of England and Wales succeeded in ensuring that only guilty lawyers would pay the costs of complaints against them, and that the head of the judiciary, the Lord Chief Justice, had to be consulted about appointments to the Board.

It is the other part of this statute (now the Legal Services Act 2007) that gives effect to the changes to the structure of the legal professions. The Bar Council did not actively lobby on those parts, partly because this would have been an uphill struggle, partly because it would be the new regulator-bodies that would ultimately decide what forms of ABSs barristers would be allowed to participate in and what rights of audience they would be allowed to exercise, but mostly because it was recognised that the Bar must adapt and change in order to be more competitive, and to ensure its long-term survival. The bill was given Royal Assent and so passed into the statute books on 30 October 2007.

What then for the independence of the Bar? How can a barrister operating in an ABS be expected to "promote and protect fearlessly and by all proper and lawful means the lay client's best interests and to do so without regard to his own interests or to any consequences to himself or to any other person"¹? How can the survival of the famous 'cab-rank principle' be ensured, that requires barristers to accept any case they are competent to handle, however distasteful they may find their client?

I have been interested to hear how a degree of independence remains in the legal professions across Europe. Will these changes not diminish the esteem in which the English Bar is presently held? I was also hugely impressed by the oratory displayed at the *rentrée* in

Brussels: the artful, yet seemingly effortless, variations in tempo, pitch and volume; the playful wit with which the speeches were delivered; the careful deployment of familiar rhetorical devices. Will the assimilation of the Bar with other professions endanger these skills that we barristers hold so dear?

I think not. In the first place, there is no doubt in my mind at least that there will always be a substantial body of self-employed barristers who will owe no allegiance other than to their client and to the administration of justice, and who will pride themselves on that independence. Moreover, the Bar's independ-

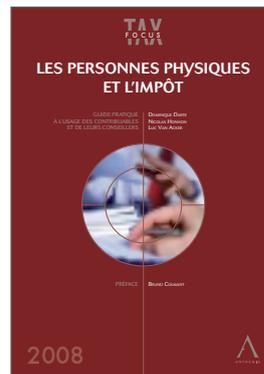
ence is and will continue be ensured by its rules of professional conduct. The cab-rank rule – though it may need modification – will be defended to the death.

Through whatever structure our services are delivered, barristers will continue to be specialists in their field, whether that be criminal law, property, tax, insolvency or anything else. Moreover, the Bar will continue to do what it does best: advocacy – the art of persuasion – both oral and written. To survive as a recognisable profession in its own right, it has no other choice.

LES PERSONNES PHYSIQUES ET L'IMPÔT

Dominique Darte, Nicolas Honhon, Luc Van Acker

Un ouvrage incontournable
pour tout contribuable



Nouvelle édition 2008 - 63 €



Édition 2008 - 65 €

LES RÉMUNÉRATIONS ALTERNATIVES

Nathalie Wellemans

Le traitement social et fiscal
des avantages extralégaux



ANTHEMIS

T. 010 39 00 70 F. 010 39 00 01 info@anthemis.be

Commandez nos ouvrages sur
www.anthemis.be

Avertissement

A l'heure de boucler cet ultime numéro du périodique de l'année 2007-2008, des informations pratiques nous manquaient encore concernant des activités à venir. Vous constaterez donc que certaines annonces (Dîner des Prix Boels, Réception de fin d'année, etc.) sont encore incomplètes. Vous trouverez très bientôt l'ensemble des renseignements relatifs à ces activités sur notre site internet www.cjbb.be.

TOURNOI DE GOLF**Mercredi 28 mai 2008****A partir de 14 h****Royal Waterloo Golf Club****Vieux Chemin de Wavre, 50 - 1380 Ohain**

Que de plus facile, a priori, de faire revivre les souvenirs d'un tournoi de golf auquel j'ai participé pour la première fois il y a 48 ans. Et bien non. Et ce n'est pas le manque relatif de place pour le faire mais plutôt la constatation un peu paradoxale que les meilleurs souvenirs sont ceux que l'on a (presque) oubliés.

En 1960, le golf était un sport très confidentiel et relativement peu d'avocats le pratiquaient.

A l'époque, le maître absolu du tournoi de golf du Jeune Barreau était notre ami regretté André Mussche, le père de Paul-André, qui en était à sa neuvième victoire de rang. Je crois, aujourd'hui, que mon premier meilleur souvenir de cette compétition fut d'avoir, dix ans plus tard, battu ce record en apparence infranchissable. Mais pas parce qu'il s'agissait d'un nouveau record : c'était parce qu'André avait été dans mon adolescence, alors qu'il était président du RWGC, le soutien moral, technique

et même logistique de ce qui allait devenir ma « carrière golfique », sans que nous nous doutions à ce moment que je deviendrais à mon tour avocat. Aussi, battre son record revenait en sorte à le préserver. Je crois qu'il ressentait cela comme moi, ce qui explique peut-être pourquoi, à chaque remise du prix qu'il prononçait, avec l'ironie et l'humour qui lui étaient si personnels, il tenait à déposer un léger baiser sur mon front.

Pour le reste, deux souvenirs plus marquants, parce que partagés avec d'autres.

Le premier fut celui, pas si lointain, où Edouard Jakhian, Xavier Magnée et moi avions décidé de jouer le prix ensemble, en commençant vers 10h00. Nous n'avions pas terminé le deuxième trou qu'il était évident qu'aucun de nous trois ne « ferait le podium » ce jour-là. Aussi, arrivés au 9 vers 12h30, nous avons décidé non pas d'abandonner la partie (l'important est de participer n'est-ce pas ?) mais de l'interrompre en déjeunant sur la terrasse. Trois heures et cinq bouteilles du meilleur vin plus tard, nous reprîmes nos efforts au départ du 10 et il nous parut très vite que désormais l'exploit serait de terminer avant la nuit. Cela me rappelait cette histoire des deux écossais qui, ayant passé la mati-

née entière au bar de St. Andrews, s'étaient aventurés au départ du 1. Après que l'un et l'autre firent une dizaine de coups dans le vide, le second se tourna vers le premier et lui dit : « Difficult course ! ».

Le second fut celui où je parvins à convaincre Denis Bosquet et Thomas Braun à s'inscrire alors qu'ils n'avaient jamais tenu un club de golf en main. On leur attribua un handicap de 36, ce qui signifiait qu'à défaut d'avoir rentré la balle dans le trou en tout au plus 5, 6 ou 7 coups selon que le par était de 3, 4 ou 5, ils devaient ramasser leur balle sans marquer de point. Denis s'était remarquablement bien débrouillé. Thomas, lui, n'a pas touché une fois la balle et se contenta de saccager chacun des 18 départs sans jamais atteindre vraiment le parcours. Le greenkeeper du RWGC l'attend encore, chaque matin, la machette entre les dents.

J'en aurais d'autres à vous raconter mais la place me manque. Mais que de convivialité, de camaraderie détendue, d'hilarité et (pour les vainqueurs du jour) de fierté d'avoir un jour brandi la coupe en vainqueur.

John Bigwood

La Conférence du jeune barreau vous convie à son traditionnel tournoi de golf qui fête cette année sa 70^{ème} édition.

Loin d'être réservé à une certaine élite, ce tournoi est ouvert aux sportifs de tous niveaux ainsi qu'à tous les membres de la famille judiciaire (avocats mais aussi magistrats, notaires, huissiers,...) Les participants choisiront leur partenaire et se rendront à partir de 14 h sur le terrain « La Marache » (18 trous) du Club pour y disputer la compétition (formule single stableford, on place la balle). Majestueux, noble par essence, ce parcours est l'un des plus appréciés des connaisseurs.

Le tournoi sera suivi d'un dîner au restaurant du R.W.G.C « La Terrasse du Waterloo » dès 20 heures.

Lors de ce dîner, différents prix y seront distribués pour chacune des catégories : dame, homme, rabbit et non classés.

Participation aux frais

Que le participant soit membre ou non du Royal Waterloo Golf Club :

- Tournoi : 50 €
- Dîner : 50 €

Inscriptions

Inscription préalable obligatoire. Les inscriptions sont à effectuer de préférence via le site : www.cjbb.be, par e-mail : inscriptions@cjbb.be ou par fax au secrétariat de la Conférence au : 02 518 85 61.

Nous vous remercions de bien vouloir mentionner lors de votre inscription :

- vos noms et prénoms et celui de votre partenaire de tournoi
- handicap
- si vous participez au dîner

Paiement préalable exigé au crédit du compte de la Conférence du jeune barreau n° 630-0215121-34 en précisant comme référence « Tournoi de Golf du 28.05.2008 ».

Renseignements complémentaires

Consulter notre site www.cjbb.be ou au secrétariat de la Conférence au 02 508 66 43, du lundi au vendredi de 9 heures 30 à 12 heures 30 ou contacter Me Valérie Blairon, commissaire aux sports vblairon@dbblaw.eu

APRÈS-MIDI D'ÉTUDES : premier bilan des lois « judiciaires » de 2007

Jeudi 29 mai 2008



Auditoire Central B

Avenue Emmanuel Mounier, 51 à 1200 Woluwe-Saint-Lambert (Site de l'UCL)

Le jeudi 29 mai 2008, la Conférence vous propose une après-midi d'études au cours de laquelle les plus éminents spécialistes belges en droit judiciaire examineront les premières retombées de chacune des trois lois « judiciaires » entrées en vigueur en 2007.

Monsieur Georges de Leval, professeur ordinaire à l'ULg, assesseur au Conseil d'Etat et Monsieur Hakim Boularbah, professeur à l'ULB et avocat au barreau de Bruxelles nous entretiendront de la loi du 26 avril 2007 modifiant le Code judiciaire en vue de lutter contre l'arriéré judiciaire.

Monsieur Dominique Mougenot, professeur aux FUNDP, juge au tribunal de commerce de Mons, et monsieur Olivier Mignolet, maître de conférences invité à l'UCL et avocat au barreau de Bruxelles dresseront un bilan provisoire de la loi du 15 mai 2007 modifiant le Code judiciaire en ce qui concerne l'expertise et rétablissant l'article 509 quater du Code pénal.

Monsieur Jean-François van Drooghenbroeck, professeur à l'UCL et aux FUSL et monsieur Bertrand Deconinck, assistant à l'UCL et avocat au barreau de Bruxelles clôtureront cet après-midi en nous faisant part de leurs observations quant aux premières applications de la loi du 21 avril 2007 relative à la répétabilité des honoraires et des frais d'avocat.

Le programme plus détaillé de cet après-midi d'études est repris dans le dépliant joint au présent numéro ainsi que sur notre site : www.cjbb.be.

Droit d'inscription

Droit d'inscription comprenant la participation aux travaux, la pause café et les documents de travail (recueil des décisions publiées ou inédites les plus pertinentes) qui seront distribués le jour même :

- avocats stagiaires membres de la Conférence : 35 €
- membres de la Conférence : 65 €
- non-membres : 85 €

Inscriptions et paiements

Toute personne souhaitant s'inscrire à cet après-midi d'études est invitée à s'inscrire préalablement par courrier, fax (02/519.85.61) ou email (inscriptions@cjbb.be) en précisant nom, prénom, qualité (avocat, magistrat ou autre) et adresse électronique. Seul le paiement vaut inscription effective, étant entendu que toute inscription emporte obligation de paiement.

Paiement préalable au crédit du compte de la Conférence du jeune barreau n° 630-0215121-34 en mentionnant la référence « Prénom + Nom - Après-midi d'études du 29 mai 2008 ». Le nombre de places sera limité à la capacité de la salle ou de l'auditoire retenu. Elles seront attribuées par ordre de paiement effectif.

Toute inscription annulée moins de dix jours avant l'après-midi d'études ne fera l'objet d'aucun remboursement.

Formation permanente

Une demande de reconnaissance de cet après-midi d'études dans le cadre de la formation permanente obligatoire des avocats, ainsi que dans celle des magistrats, a été introduite auprès des instances autorisées. Sous réserve de la décision de ces instances, cette formation devrait être reconnue à concurrence de trois points de formation permanente. Une attestation sera remise aux participants le jour-même.

Renseignements complémentaires

Renseignements par téléphone au secrétariat de la Conférence au 02 508 66 43, du lundi au vendredi de 9 heures 30 à 12 heures ou via notre www.cjbb.be.

FORMATION EN ANALYSE FINANCIÈRE: « apprenez à décortiquer les comptes de la partie adverse »

Mardi 3 et 10 juin 2008
De 14 h 30 à 17 h 30

ING – salle « De Spot »
Avenue Marnix, 24 - 1000 Bruxelles

En partenariat avec ING PRIVALIS et BECI, la Conférence du jeune barreau offre aux praticiens l'occasion unique de se former ou de rafraîchir leurs connaissances en analyse financière à l'occasion de deux demi-journées d'étude qui leur permettront de porter un regard critique et pratique sur les documents financiers relatifs aux PME, tant par rapport à leurs clients qu'à l'égard de la partie adverse.

Cette formation sera donnée par Monsieur Jean-Pierre RIQUET, conseiller fiscal IEC, auteur de plusieurs ouvrages en la matière et formateur reconnu et apprécié pour ses qualités pédagogiques.

Le premier après-midi est consacré à une mise à niveau des participants ; le deuxième après-midi est consacré aux techniques d'analyse financière.

Vu le caractère dynamique et interactif de la formation, le nombre de participants est limité à 25 par séance. L'enregistrement des inscriptions se fera dans l'ordre des paiements.

Programme (après-midi du 3 juin 2008)

Introduction

- * Cadrage de la notion d'analyse financière
- * Réserves-mises en garde relevant de l'observation

Animation

- Rappels des documents financiers légaux: Bilan, compte de résultat, Comptes annuels, déclaration fiscale société, déclaration fiscale personne physique, avertissement extrait de rôle...
- Récapitulatifs des documents de préparation : Balances des comptes, grand livre,...
- Méthodologies « résumées » de conception (comme élabore-t-on un bilan, une déclaration,...sur base de quels éléments,...)
- Sources d'informations légales et extra-légales : où trouver les documents, qui doit faire quoi...
- Analyse financière de base

Programme (après-midi du 10 juin 2008)

Animation

- Lecture et interprétation des documents financiers : rappels et approfondissements des rubriques, pièges, éléments non visibles, liens,...
- Détection des points forts- faibles, incohérences, éléments dissimulés
- Principes de contrôles : types d'erreurs et types de contrôles
- Analyse financière : exploitation de la technique des ratios

Conclusions :

- Synthèse des réflexes « clés » à appliquer dans le cadre de l'analyse et du suivi financier d'une entreprise
- Eléments constitutifs d'un bon diagnostic financier d'entreprise

Participation aux frais

Stagiaires membres de la Conférence : 45 € (une après-midi) – 70 € (les deux après-midi)
Membres de la Conférence : 75 € (une après-midi) – 130 € (les deux après-midi)
Non membres : 90 € (une après-midi) – 160 € (les deux après-midi)

Inscriptions

Inscription préalable obligatoire au plus tard le mercredi 30 mai 2008. Les inscriptions sont à effectuer de préférence via le site : www.cjbb.be ou éventuellement par e-mail : inscriptions@cjbb.be ou par fax au secrétariat de la Conférence au : 02 519 85 61. Merci de préciser votre nom, prénom et adresse électronique.

Paiement préalable exigé au crédit du compte de la Conférence du jeune barreau n° 630-0215121-34 en précisant comme référence « Nom + prénom - formation en analyse financière ».

Infos utiles

2 points de formation permanente
14h00 : accueil des participants
14h30 : début de la séance
17h30 : fin de la séance

Formation permanente

Une demande de reconnaissance de cet après-midi d'études dans le cadre de la formation permanente obligatoire des avocats, ainsi que dans celle des magistrats, sera introduite auprès des instances autorisées. Sous réserve de la décision de ces instances, cette formation devrait être reconnue à concurrence de trois points de formation permanente. Une attestation sera remise aux participants le jour-même.

Renseignements complémentaires

Consulter notre site www.cjbb.be ou au secrétariat de la Conférence au 02 508 66 43, du lundi au vendredi de 9 heures 30 à 12 heures 30.



ANNONCES

DÎNER DES PRIX BOELS

Jeudi 5 juin 2008
A 20 heures

Les Prix Boels couronnent chaque année les deux avocats stagiaires ayant présenté avec le plus de mérite leur exercice de plaidoirie. Ils seront décernés au cours d'un dîner convivial où se côtoient stagiaires, jeunes talents et anciens Prix, ou encore ...candidats aux prochaines élections.

Inscriptions

Les inscriptions sont à effectuer via le site www.cjbb.be, par e-mail : inscriptions@cjbb.be ou éventuellement par fax au secrétariat de la Conférence au 02 519. 85 61. Merci de préciser votre nom, prénom et adresse électronique.

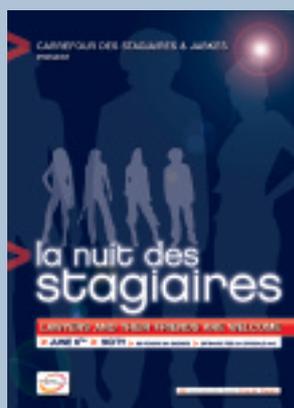
Renseignements complémentaires

Consultez notre site www.cjbb.be ou au secrétariat de la Conférence au 02 508 66 43, du lundi au vendredi de 9 heures 30 à 12 heures 30.

NUIT DES STAGIAIRES 2008

Vendredi 6 juin 2008

NINE CITY
32 Bld Reyers - 1030 Bruxelles



Le Carrefour des stagiaires a le plaisir, en collaboration avec le Jabkes, de vous inviter à sa traditionnelle nuit des stagiaires. Événement incontournable de la vie du barreau qui se tiendra dans le lieu exceptionnel du Nine City (à côté du rond point Meiser) où vous serez tous et toutes, avocats, amis, conjoints, accueillis dans une ambiance féérique.

Des permanences se tiendront au vestiaire des avocats tous les matins du lundi 2 au vendredi 6 juin afin de vous permettre d'acheter votre ticket d'entrée en pré-vente. Des facilités seront également mises à votre disposition le soir même en matière de parking.

Adresse du jour : NINE CITY – 32 Bld Reyers – 1030 Bruxelles

Toutes les infos : www.carrefourdesstagiaires.com ou envoyer un e-mail à info@carrefourdesstagiaires.com

Le nouveau site internet de la CJBB

Nous sommes heureux de pouvoir vous annoncer en cette fin d'année judiciaire la mise en ligne du nouveau site internet de la CJBB.

En phase avec les dernières évolutions techniques et graphiques, ce site, qui vous sera présenté plus amplement dans le premier numéro du périodique 2008-2009, est avant tout destiné à vous offrir en un coup d'œil toutes les informations sur nos activités à venir et les comptes-rendus et photos de nos activités passées.

Comme avant, une rubrique « Jobs » vous permettra de publier vos offres et demandes d'emploi.

La rubrique « Publications » sera également mise à jour afin de vous permettre de commander les ouvrages publiés à l'occasion de nos colloques. L'inscription à nos activités par l'intermédiaire du site sera, en outre, grandement facilitée.

L'adresse, elle, ne changera pas : www.cjbb.be.

TOURNOI DE TENNIS

Samedi 14 et dimanche 15 juin 2008

Léopold Club
Avenue A. Dupuich, 42 - 1180 Uccle

Que serait une année judiciaire sans le traditionnel tournoi de tennis du Jeune Barreau ?

Cette année ne fait pas exception, l'édition 2008 du tournoi se tiendra au Léopold Club.

Ce tournoi est ouvert à tous, selon différentes formules: simple (h ou f), double (h ou f) et double mixtes pour autant que vous portiez la tenue blanche exigée par le Léopold Club, sous peine d'exclusion.

Afin d'organiser le tournoi de manière efficace, si le nombre de participants le justifie, les matches du premier tour se dérouleront à un endroit librement convenu entre les participants et à leurs frais durant la semaine avant le 14 et 15 juin. Le second tour et les quarts de finales se tiendront le samedi 14 juin 2008 et les demi-finales et finales auront lieu le dimanche 15 juin 2008 au Léopold Club où les terrains seront à votre disposition de 10 h à 20 heures.

Une liste des participants ainsi qu'un tableau des joueurs et de répartition des matches seront envoyés par email ainsi que déposés chez Mr Destrijker (au vestiaire des avocats) le vendredi 6 juin. Les participants devront prendre contact entre eux afin de disputer le premier tour.

Enfin, ce tournoi se clôturera par le traditionnel et ô combien convivial barbecue de clôture qui se tiendra, si le temps le permet sur la terrasse du clubhouse du Léo, le dimanche 15 juin dès 20h.

Alors à vos raquettes...

Participation aux frais

- tournoi :

Membres : 25 €

Non Membres : 30 €

- Barbecue - buffet

Membres : 35 €

Non Membres : 40 €

Inscriptions

Inscription préalable obligatoire au plus tard 5 juin 2008. auprès de Me Valérie Blairon via e-mail (de préférence) : vblairon@dbblaw.eu ou par téléphone au 0494/25.12.45.

Attention : lors de votre inscription, n'oubliez pas de mentionner votre e-mail (pour l'envoi des tableaux), votre numéro de gsm, votre niveau ainsi que la ou les formules souhaitée : simple, double ou double mixte.

Paiement préalable exigé au crédit du compte de la Conférence du jeune barreau n° 630-0215121-34 en précisant comme référence « Nom + prénom - Tournoi de Tennis (avec ou sans dîner) ».

Renseignements complémentaires

Consulter notre site www.cjbb.be ou au secrétariat de la Conférence au 02 508 66 43, du lundi au vendredi de 9 heures 30 à 12 heures 30.

DÉJEUNER DES CANDIDATS

Jeudi 19 juin 2008
A 12 heures 30Restaurant « Les Larmes du tigre »
Rue Wynants 31 – 1000 Bruxelles

Préalable traditionnel à notre assemblée générale, nous vous convions à venir faire connaissance – si ce n'est déjà fait – avec les différents candidats au directoire, à la commission et à la fonction d'orateur de la Conférence du jeune barreau.

Cette année encore, le restaurant « Les Larmes du tigre » nous proposera un menu au choix, comprenant apéritif, entrée, plat, dessert, café.

Venez nombreux analyser à la loupe nos valeureux candidats et nous retrouver en cette fin d'année judiciaire.

Réservation indispensable au secrétariat de la Conférence du jeune barreau (tél. 02 508 66 43 du lundi au vendredi de 9 h.30 à 12 h. – fax 02 519 85 61 ou par courriel à inscriptions@cjbb.be).

P.A.F. : 40 €



ANNONCES

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Judi 19 juin 2008
A 15 heures

Palais de justice – Salle 1.33

Chers confrères,

Nous vous prions de bien vouloir assister à l'assemblée générale de la Conférence du jeune barreau qui aura lieu le jeudi 19 juin 2008 à 15 heures au Palais de justice.

L'ordre du jour en sera le suivant :

- Rapport du secrétaire de la commission administrative ;
- Rapport du trésorier de la commission administrative ;
- Approbation des comptes et décharge à la commission administrative ;
- Election de la commission administrative pour l'année judiciaire 2008-2009 ;
 - a. Election d'un président et d'un vice-président en remplacement de Me Emmanuel Plasschaert et Me Lucien Kalenga, sortants et non rééligibles ;
 - b. Election de l'orateur de rentrée pour l'année judiciaire 2009-2010 ;
 - c. Election de cinq membres de la commission administrative en remplacement de Me François Collon, Arnaud Gillard, Brice Remy, Julie Wolff et Valérie Blairon, sortants et non rééligibles.

la commission administrative doivent être adressées par écrit, sous la parrainage de 10 membres de la Conférence au moins, avant le 8 juin 2008, au président de la Conférence, à l'adresse du secrétariat sis au Palais de justice, place Poelaert à 1000 Bruxelles.

Seuls les avocats du barreau de Bruxelles, membres en règle de cotisation pourront présenter leur candidature et prendre part au vote.

Les membres pourront se faire représenter pour le vote lors de l'assemblée générale moyennant une procuration écrite, conformément au modèle arrêté par la commission administrative (disponible au secrétariat du jeune barreau) et mentionnant les points de l'ordre du jour sur lesquels ils autorisent leur mandataire à voter en leur nom.

Nous vous prions de croire, chers confrères, à l'assurance de nos sentiments bien dévoués.

Le secrétaire
François Collon

Le président
Emmanuel Plasschaert

En application de l'article 22 des statuts, les candidatures à

RÉCEPTION DE FIN D'ANNÉE

Judi 19 juin 2008
A 20 heures

Nous avons le plaisir de vous annoncer que l'assemblée générale du 19 juin sera suivie, à partir de 20 heures, de la désormais traditionnelle réception bisannuelle offerte par le président sortant et le président entrant ainsi que par les membres du directoire et de la commission.

Nous vous rappelons toutefois que cette réception est réservée aux membres de la Conférence du jeune barreau de Bruxelles en règle de cotisation ainsi qu'aux invités personnels de celle-ci. Les invitations en bonne et due forme seront adressées début juin à tous les membres de la Conférence du jeune barreau de Bruxelles en règle de cotisation ainsi qu'aux invités personnels de celle-ci.

Nous vous remercions toutefois de d'ores et déjà bloquer votre soirée du 19 juin. Le lieu exact sera bien entendu précisé sur l'invitation.

Si d'aventure, vous n'aviez pas reçu cette invitation, une semaine avant la réception, alors même que vous êtes membre de la Conférence du jeune barreau, nous vous invitons à appeler Mme Waterman au 02 508 66 43.

L'invitation sera demandée à l'entrée.

Pour des raisons d'organisation pratique, nous remercions d'ores et déjà les invités de droit (membres en règle de cotisation) à répondre pour le 9 juin au plus tard, soit par écrit au secrétariat de la Conférence du jeune barreau de Bruxelles, Palais de justice, place Poelaert, 1000 Bruxelles, soit par fax au numéro 02 519 85 61, soit par courriel à inscriptions@cjbb.be, soit par téléphone au numéro 02 508 66 43.



AGENCE DE CONSEIL EN MARKETING ET COMMUNICATION POUR LES
CABINETS D'AVOCATS, ELIOTT & MARKUS VOUS ACCOMPAGNE DANS
LA GESTION QUOTIDIENNE DE VOTRE COMMUNICATION.

AGENDA

Mai 2008

- Mercredi 28 mai 2008 : Tournoi de golf
- Jeudi 29 mai 2008 : Après-midi d'études : premier bilan des lois « judiciaires » de 2007

Juin 2008

- Mardi 3 et 10 juin 2008 : Formation en analyse financière: « apprenez à décortiquer les comptes de la partie adverse »

- Jeudi 5 juin 2008 : Dîner des prix Boels
- Vendredi 6 juin 2008 : Nuit des stagiaires 2008
- Samedi 14 et dimanche 15 juin 2008 : Tournoi de tennis
- Jeudi 19 juin 2008 : Déjeuner des candidats
- Jeudi 19 juin 2008 : Assemblée générale
- Jeudi 19 juin 2008 : Réception de fin d'année

PETITES INFORMATIONS

Petites annonces dans *La Conférence*

Une rubrique vous est ouverte pour l'insertion de petites annonces, que vous désiriez louer un bureau, chercher un collaborateur ou une secrétaire, vendre vos codes...

Des prix spéciaux sont réservés aux avocats, pour autant qu'il s'agisse d'annonces liées directement à l'activité professionnelle.

Pour vos annonces, adressez-vous à RP&C sprl.

Tél.: 02 344 52 20 - Fax : 02 343 61 72

E-mail: info@rpc.be

Suggestions pour *La Conférence*

Vos suggestions et vos contributions sont les bienvenues. Si

vous désirez traiter l'un ou l'autre sujet, faire connaître une opinion, rédiger un billet d'humeur ou un écho, nous serions heureux de le publier. Merci de contacter à cet égard Me François Collon (Tél : 02.627.10.19 – Fax : 02.627.10.50 – e-mail : fco@dalvel.com).

Service de placement des stagiaires

La Conférence du jeune barreau met à votre disposition un service de placement destiné à centraliser les demandes et les offres de stage au barreau. Pour tous renseignements, merci de prendre contact avec le vice-président de la Conférence, Me Lucien Kalenga - Tél : 02.779.06.06 – Fax : 02.779.25.01 - E-mail : l.kalenga@skynet.be

COTISATIONS

Le paiement d'une cotisation permet de participer à prix réduits à la plupart des activités de la Conférence. En outre, seuls les membres effectifs en ordre de cotisation sont admis à participer aux élections en fin d'année judiciaire. Pour l'année judiciaire 2007-2008, les cotisations sont les suivantes :

Membres effectifs :

- Avocats stagiaires : 15 €
- Avocats inscrits au tableau et :
 - Ayant moins de 10 ans d'inscription : 50 €
 - Ayant plus de 10 ans d'inscription : 75 €

Membres affiliés :

- Conjoints non avocats d'avocats stagiaires : 15 €
- Conjoints non avocats d'avocats inscrits au tableau : 50 €
- Membres de la communauté judiciaire : 85 €
- Autres sympathisants : 100 €

A verser au compte n° 630-0215121-34 de la Conférence du jeune barreau en mentionnant le nom de l'inscrit.

RAPPEL DES COTISATIONS

La Conférence a besoin de votre soutien !

Vous êtes nombreux à déjà avoir payé votre cotisation pour l'année judiciaire 2007-2008 et nous vous en remercions chaleureusement.

Les cotisations représentent une des sources essentielles de financement de la Conférence et nous permettent de proposer des activités, que nous espérons variés et intéressantes, au prix le plus juste, souvent même en-deçà du prix coûtant de l'activité et, tant que faire se peut, d'offrir des tarifs privilégiés aux stagiaires.

Aidez-nous à poursuivre cette politique en rejoignant la grande communauté des membres de la Conférence.

Le paiement d'une cotisation permet de participer à un prix réduit à la plupart des activités de la Conférence – le droit d'inscription à un colloque + un mini-recyclage, par exemple, représente une « ristourne » de 75 Euro, soit la cotisation maximale pour un avocat. En outre, la cotisation emporte invitation à la réception (bisanuelle) de fin d'année judiciaire. Enfin, seuls les membres effectifs en ordre de cotisation sont admis à participer aux élections de fin d'année judiciaire.

Les cotisations applicables pour l'année judiciaire sont reprises ci-dessus.

En raison de la cessation d'activités de Françoise van Caster à la date du 30 juin 2008, l'association RENCHON - VAN CASTER cherche à intégrer un spécialiste du droit de la famille.

Contact :
coppensherinckx@hotmail.com



BRUYLANT

L'exploitation commerciale de l'image des personnes physiques

Mémoire de DEA de droit de la communication

Carole Castaldi

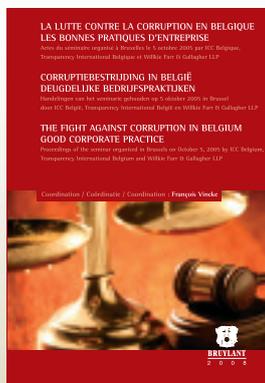
2008
122 pages • 25 €



La lutte contre la corruption en Belgique. Les bonnes pratiques d'entreprises Corruptiebestrijding in België. Deugdelijke bedrijfspraktijken The fight against corruption in Belgium. Good corporate practice

François Vincke
(coordination / coördinatie)

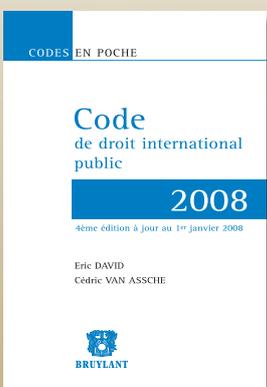
2008
216 pages • 45 €



Code de droit international public 4ème édition à jour au 1er janvier 2008

Eric David et Cédric van Assche

2008
1.774 pages • 48 €



Droit social de l'Union européenne

Jean-Michel Servais

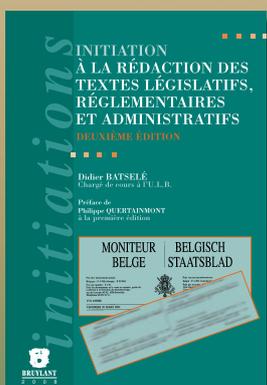
2008
374 pages • 75 €



Initiation à la rédaction des textes législatifs, réglementaires et administratifs 2e édition

Didier Batselé

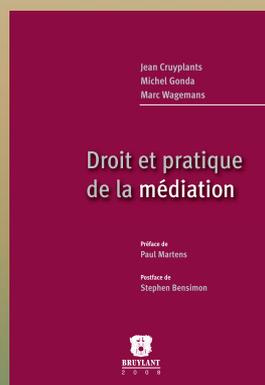
2008
248 pages • 55 €



Droit et pratique de la médiation

Jean Cruyplants, Michel Gonda et Marc Wagemans

2008
406 pages • 75 €



La vertu souveraine

Ronald Dworkin

2008
360 pages • 60 €



La vente immobilière Aspects de droit administratif, de droit civil et de droit fiscal

sous la direction scientifique de Francis Haumont & de André Culot

2007
148 pages • 40 €



Consultez et commandez nos ouvrages sur www.bruylant.be

Rue de la Régence 67 • 1000 Bruxelles • Tél. 02 512 98 45 • Fax 02 511 72 02 • info@bruylant.be

La pension complémentaire
avec le meilleur rendement
spécialement pour VOUS



Caisse de prévoyance

des avocats, des huissiers de justice
et autres indépendants OFP

Avenue de la Toison d'Or 64 • 1060 Bruxelles
Tél. : 02 534 42 42 • Fax : 02 534 43 43
info@cpah.be • www.cpah.be